

# Dialogue

Bulletin d'Informations Municipales

CAUDRY



## Une ville en pleine MUTATION



Afin de faciliter  
vos déplacements dans la commune,  
**retrouvez les nouveaux  
points d'arrêt  
du Transport Collectif  
Caudrésien.**



# 1918 Caudry... 1918-2008

## 20<sup>ème</sup> Anniversaire de l'Armistice...



**Exposition au Pôle Culturel  
Salle Espace de Vie Historique  
(face au Musée de la Dentelle)  
du 9 au 16 novembre 2008**



**Entrée  
GRATUITE**

En collaboration avec :  
Caudry d'Hier  
et d'Aujourd'hui  
59540 CAUDRY  
03.27.70.09.64



**Les participants :**  
Admin : Romain  
Bourlonwood : David  
Latranchée : Thierry  
Médaille59 : Jean-Baptiste  
Simon : Simon  
Spitze : Joël

Notre Groupe de bénévoles, passionnés d'Histoire, vous propose cette exposition de collections privées dans le cadre de l'organisation des Commémorations du 90<sup>ème</sup> Anniversaire de l'Armistice.

# Sommaire

- Des sportifs à l'honneur... Pages 2 et 3
- À l'honneur : A. Noiret Page 4
- À l'honneur : J-P. Denhez Page 5
- Vie des Quartiers... Pages 6 et 7
- Vie Locale... Pages 8 et 10
- Trouvez un logement... Pages 10 et 11
- Travaux... Pages 12 et 13
- Petite Enfance... Pages 14 et 15
- Vie Scolaire... Pages 16 et 17
- En bref... Pages 18 et 19
- Dossier Spécial Caudry TCC Pages 20 à 22
- La Plume Verte... Page 23 à 26
- Encombrants... Page 27
- Expression Libre... Pages 28 et 29
- Infos pratiques... Page 30
- Vie Sportive... Pages 31 à 33
- Infos pratiques... Pages 34 et 35
- Vie Associative... Pages 36 à 38
- Infos pratiques... Page 39
- Vie Associative... Page 40
- Etat-Civil... Page 41



Enveloppe prête à poster  
de notre belle ville en  
vente à la Poste dès  
maintenant

**CAUDRY**

Bulletin d'information de la Ville de CAUDRY  
 Directeur de la publication Guy BRICOUT  
 Rédaction : A. MEULAND-DHOLLANDE, L. HOEZ,  
 Photos Y. LORRIAUX  
 et SERVICE COMMUNICATION  
 Impression  
 Numéro ISSN : 1265-8065  
 Dépôt légal : 4<sup>ème</sup> trimestre 2008

# Edito

Chères Caudrésiennes,  
Chers Caudrésiens,

L'automne arrive et apporte à Caudry de bonnes nouvelles. Les indicateurs sont bons. Tout d'abord vous observerez que les taux d'imposition de la commune n'ont pas changé contrairement à ceux du Conseil Général et du Conseil Régional.

L'enseignement se porte bien avec une création de classe en primaire (la cinquième en six ans) alors que beaucoup d'autres communes enregistrent des fermetures. Nous notons une stabilité et même une augmentation en lycée et collèges, ce qui est exceptionnel.

Notre industrie, hormis la dentelle qui souffre actuellement, se porte mieux qu'ailleurs et nous avons noté avec beaucoup de satisfactions que l'usine SICÔS de Caudry du groupe l'Oréal allait absorber la plus grande partie de l'usine de Monaco forte de 170 salariés.

Les entreprises Bouillon et Duflot vont rénover et développer leur parc de machines. Mais c'est surtout la création de la Zone Commerciale, route départementale 643 qui est spectaculaire. Le chantier est dantesque, emploie beaucoup de personnes et créera de nombreux emplois. Après Dya qui a ouvert début octobre, ce sera au tour de Leclerc le 22 octobre et de Mac Do, le 21 octobre.

Et tout ceci n'est qu'un début. De nombreux chantiers vont ouvrir sur cette zone. Caudry s'affirme de plus en plus comme une ville centre qui attire de nombreux consommateurs.

D'autres chantiers vont ouvrir dans le 4<sup>ème</sup> trimestre : Centre de Secours et d'Incendie rue du Bois Dupont, Maison de Retraite privée rue Ambroise Paré.

Pour terminer vous avez pu observer, je l'espère, que la gare était totalement rénovée; ce sera bientôt au tour de la Poste en attendant le grand boulevard de contournement ouest qui a été voté au Conseil Général, le Centre de Formation d'Apprentis et la piscine intercommunale.

Meilleurs sentiments  
Guy Bricout  
Maire de Caudry  
Conseiller Général du Nord



# Des SPORTIFS à l' HONNEUR ! ...

Le Mercredi 8 Octobre 2008 dernier s'est tenue à l'Hôtel de Ville de Caudry une manifestation très conviviale destinée à récompenser et mettre à l'honneur les JEUNES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU que compte la Cité de la Dentelle...

Jérémy Rousseau  
Médaille aux JO de Pékin

C'est avec une émotion non dissimulée et une grande fierté que Guy BRICOUT, Maire de Caudry a remis à 6 jeunes la Médaille de la Ville ainsi qu'un Diplôme d'Honneur pour leurs magnifiques prestations dans le domaine sportif.

Étaient également présents de nombreux élus, dont Serge WARWICK, Adjoint aux Sports, et de nombreuses personnalités de la vie sportive, tel que Jean-Marie L'ONTAINE, Président du Club Pongiste Caudrésien. (Photo 1).



Florian DEPREUX, âgé de 10 ans a disputé une FINALE de natation de la Médaille des Jeunes à la Piscine Olympique de Lille.

Florian s'est classé 3<sup>ème</sup> dans la catégorie POUSSIN - 1<sup>ère</sup> année au niveau départemental en 100 m Papillon et 8<sup>ème</sup> départemental en 200 m 4 Nages.

Bérénice COZIC, âgée de 12 ans et classée parmi les 30 meilleures nageuses Française de sa catégorie a concouru avec brio dans deux FINALES de la Médaille des Jeunes à Lille.

Bérénice a terminé à la 2<sup>ème</sup> place en 100 m Dos et à la 3<sup>ème</sup> place en 100 m Nage Libre.

Léana CANNARD, 10 ans a participé avec succès à deux FINALES de natation dans la catégorie POUSSIN - 1<sup>ère</sup> année dans le département du Nord.

Léana a terminé 1<sup>ère</sup> en 200 m Nage Libre



Toujours en natation, Coralie DELABRE, âgée de 15 ans s'est distinguée lors de la FINALE du 50 m Papillon durant les Championnats de France de Nationale 3 à Châlon-en-Champagne.

Coralie a terminé 7<sup>ème</sup>.

Julie BERTRAND, âgée de 15 ans a été sacrée le 20 janvier 2008 CHAMPIONNE DE FRANCE UNSS de CROSS dans la catégorie MINIME.



Jérémy ROUSSEAU, âgé de 27 ans a obtenu la Médaille de BRONZE par équipe en tennis de table aux Jeux Paralympiques de Pékin 2008.



Julie, Coralie, Bérénice, Léana, Florian et Jérémy des jeunes compétiteurs à l'avenir plein de promesses !

# À l'honneur : A. Noiret



Mercredi 17 Septembre, en présence du maire, de nombreux élus et du Secrétaire Général des Services de la mairie, s'est déroulée à l'Hôtel de Ville - Salle des Cérémonies, une manifestation fort sympathique. En effet André Noiret, l'auteur de la chanson «Min Tiot Gardin» y était remercié et félicité...



## Din min tiot gardin

Paroles/Musique : A. Noiret 1/2008

Refrain

Mi j'chu bien dins min tiot gardin  
Qu'il fass' biau ou bien in temps d'kien  
Mi j'respire el' bonne air Caudrésien  
Mi j'chu bien dins min tiot gardin  
Ai-je surveill' min poret, mes radis  
Mes patates et mes tomates aussi  
Mes tiotes fleurs qui sintent si bin  
Mi j' chu bien dins min tiot gardin

Couplet 1

In cette bonne année 2008  
In passant din ch'el rue Aupic  
J'ai rincontré l'ami Delmaire  
Qu'im dit j'ai cause que t'as kière  
Em' m'sieur l'maire y nous a donné  
Un bien tiot coin pour jardiner  
Et j'sus depuis ce jour divin  
Din les jardiniers Caudrésiens ...

Couplet 2

Y feu préserver la nature  
N'po mette d'ingrais ouais cha c'est sûr  
Feu savoir se diversifier  
Tous ché légumes bin associer  
Et pour un gardin réussi  
Té recupères bien l'ieu d'el pluie  
Pis qu'in t'as tout cha dans t'n' assiette  
T'es bin contint, té fait risette

Couplet 3

Eil' miu c'est vers midi moins l' quart  
Quin min voisin ce cher Nanard  
Im' dit comme cha, nin fait po d'trop  
Lâche ett' rasette, dépose tin siot  
Pindint qu' les femmes ane sont pas là  
J'ai mis au frais muché là-bas  
Ed d'ieu bin fraîche dins cell' l' mustte  
In va s'in filer l'anisette.

rendez-vous dans le DIALOGUE 48 pour découvrir la chanson «à Caudry» d'André!

# M. Jean-Pierre Denhez



Le musée Caudrésien des Dentelles et Broderies présente du 06 octobre 2008 au 10 janvier 2009 sa nouvelle exposition « Fleurs de dentelle » sur la thématique du motif floral et également sur le travail de création du dessinateur en dentelle.

À cette occasion il semblait légitime de rendre hommage et de présenter le talentueux savoir-faire de Monsieur Jean-Pierre DENHEZ, diplômé Meilleur Ouvrier de France en 1991 en tant que dessinateur dans la catégorie : «tulle, guipure et dentelle».

## Portrait

Né à Caudry le 11 décembre 1935, entré à 15 ans dans la vie active, Jean-Pierre DENHEZ a successivement travaillé chez Tassou, chez Jean Lemaire et à l'Union Patronale comme dessinateur, avant de rejoindre les Etablissements Jean Bracq où il exerça jusqu'à la fin de sa carrière en qualité de chef du bureau des dessins.

## L'hommage à une vie de labeur

Par la suite, Monsieur DENHEZ et son épouse furent reçus à l'Elysée. Au cours d'une cérémonie réunissant l'élite des ouvriers de France, le Président de la République, à l'époque,

Monsieur MITTERRAND lui remit officiellement sa médaille d'or.



## Sept ans d'efforts

En 1986, Monsieur DENHEZ se présente une première fois au prestigieux concours du «Meilleur Ouvrier de France» où il est médaillé d'argent, mais ne se satisfait pas de cette récompense.

En 1991, après sept années d'effort, il concourt de nouveau au titre de Meilleur Ouvrier de France dans la catégorie : «tulle, guipure, dentelle et broderie mécanique», pour décrocher la récompense suprême. Grâce aux encouragements et à la bienveillance de son patron, Monsieur BRACQ, qui a mis ses installations à sa disposition, Jean-Pierre DENHEZ fait réaliser les quatre pièces dont il avait étudié la conception et le dessin : de superbes échantillons de dentelle en blanc, vert pâle, vert et marron, destinés aux grands couturiers pour des robes de mariée et des robes de soirée.

Monsieur Denhez décédait le 16 novembre 1999 à l'âge de 63 ans.

Un hommage lui sera rendu en présence de sa famille le vendredi 28 novembre à 19h30 au Musée, suivi d'une conférence exposant le point de vue d'un dessinateur en dentelle, Monsieur Jean-Claude Pluchart et d'un tulliste en dentelle, Monsieur Jean-Paul Leron autour de la thématique de l'exposition :

« la fleur de dentelle ».

Renseignements au 03.27.76.29.77.

Réservation obligatoire (places limitées)

Comme l'a expliqué Monsieur Noiret, cette chanson est le fruit de multiples rencontres :

- la rencontre avec Michel Delmaire, le Président des Jardins Familiaux qui lui propose début 2008, une parcelle qui lui inspirera quelques mois plus tard les paroles de la chanson.

- avec les Soeurs de Notre Dame, plus particulièrement Soeur Bernadette, qui lui a enseigné les premiers rudiments de la guitare vers la cinquantaine...

- avec D. Duburque, le chef de la chorale paroissiale de Caudry, où André chante depuis une douzaine d'années et qui va lui permettre de se perfectionner en musique.

- avec Jean-François Sautière, un amoureux des belles lettres, des poésies et des chansons qui échange des textes avec André, lui écrit des mélodies et lui distille des conseils pour modifier quelques tournures de phrase ou simplement quand l'inspiration n'est pas au rendez-vous.

- avec Jean-Christophe, fils de Jean-François, un compositeur plein de talent, qui a ouvert à André les portes de son studio d'enregistrement. Jean-Christophe lui a fait des arrangements sur des partitions de quelques mélodies...et lui réalisera plus tard l'accompagnement musical de «Min tiot gardin»...

Vous l'avez donc compris, cette chanson est le résultat d'amitiés, de connivences et d'échanges, à l'image de ces jardins familiaux - lieux de convivialité et petits concentrés d'humanité.

Un remerciement pour ce très bel hymne à la nature, à la vie, André s'est vu remettre par le premier édile, un livre sur l'histoire de la ville.

Un témoignage de sympathie bien mérité pour cet homme unanimement reconnu pour sa gentillesse et sa générosité.

Cette chanson est actuellement diffusée sur BLC...

En attendant une mise en vente ? Guy Bricout et Michel Delmaire examinent les possibilités de dupliquer le CD...





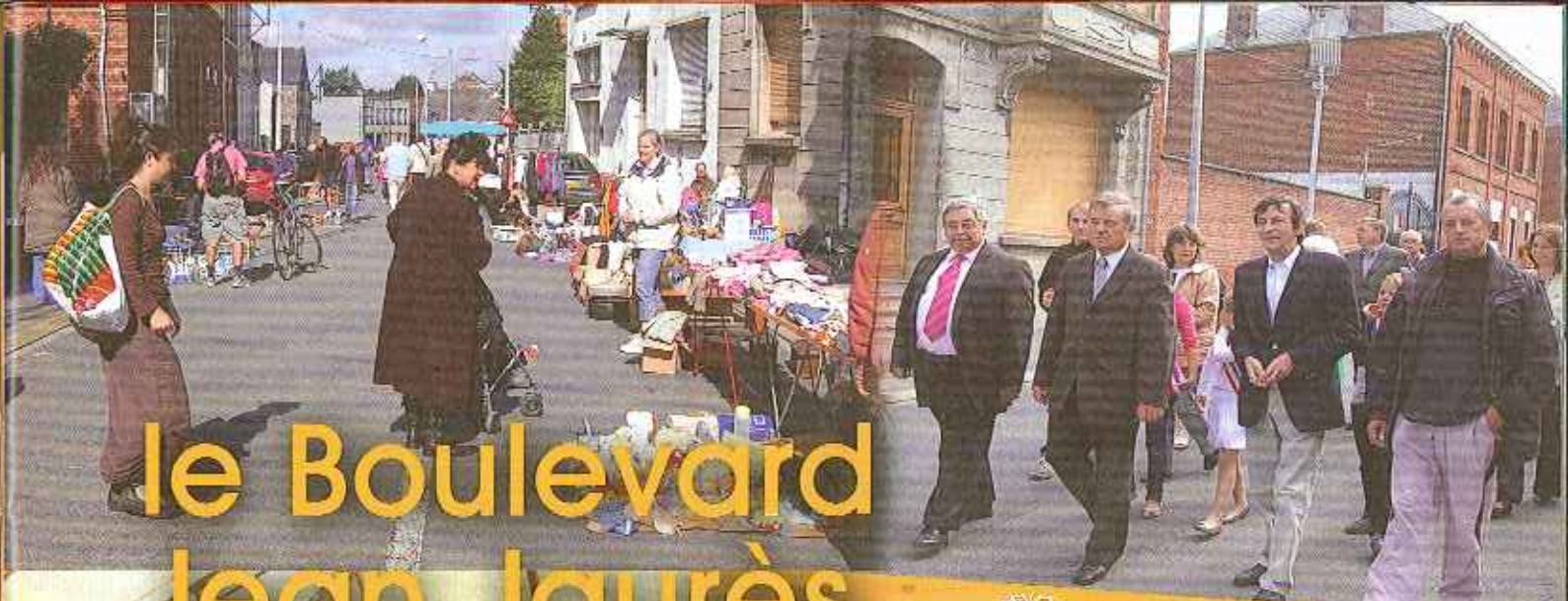
## Audencourt



La première fête de quartier, celle du boulevard Jean Jaurès a eu lieu fin août. La brocante a ramené une soixantaine de stands. Danses, jeux, manèges et élection de minis miss ont bien rempli le week-end.

La deuxième concerne Audencourt, la fête de la Saint Barthélémy. Bénéficiant d'une belle journée, la brocante a compté cent brocanteurs et beaucoup de badauds. Du monde également pour le repas dansant du samedi avec un succès certain pour le thé dansant du dimanche.

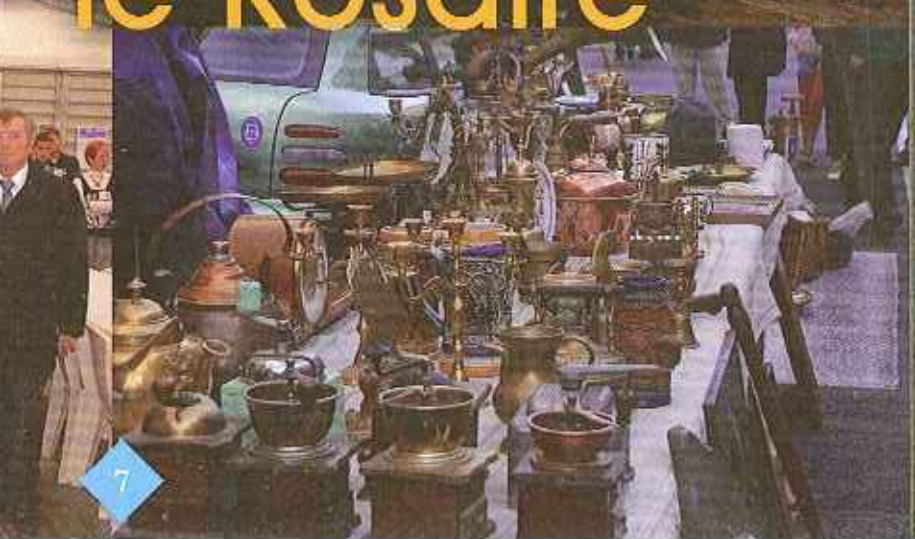
La dernière en date a eu lieu au Rosaire. Durant 3 jours brocante, démonstration des jeunes sapeurs-pompiers, pêche à la truite, repas, loto et bien d'autres animations se sont succédé.



## le Boulevard Jean Jaurès



## le Rosaire



À l'initiative de Monsieur Guy BRICOUT, Conseiller Général du Nord, une soixantaine d'Élus du Canton de Clary se sont réunis dans la Salle des Cérémonies de l'Hôtel de Ville avec pour ordre du jour : la présentation de l'Agence Technique Départementale.

Débats vifs et intéressants dans une ambiance très conviviale.



Monsieur Mériquier, Directeur  
Monsieur Flameng, Président de l'ATD et Maire de  
Saint Python et Guy Bricout.



## Partis vendanger avec Avenir Jeunes

7 jeunes de Caudry ont été emmenés par Stéphane LARUELLE (médiateur à Avenir Jeunes) dans les vignes du Beaujolais.

Après la période des loisirs d'été et les camps en Europe, Avenir Jeunes permet à 7 jeunes à la recherche d'emploi d'avoir une activité pendant 10 jours, de connaître le plaisir de se lever tôt pour travailler en plein air.

Caroline, Julie, Vincent, Pascal, Anthony, Emeline et Nicolas auront une expérience intéressante à présenter sur leur curriculum vitae.



Dans le cadre du programme régional de la création transmission d'entreprises, et de la semaine nationale de la création d'entreprises, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Nord, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Boutique de Gestion Espace, vous proposent de rencontrer les partenaires de création et de la transmission d'entreprises sur les thèmes du conseil, du financement, des aides...

**le 26 Novembre 2008**  
**à la Salle Polyvalente du Val du Riot**  
**Base de Loisirs à Caudry.**  
**de 9H 30 à 12H30 et de 14h à 17H 30**

Quatre ateliers pour vous informer :

- \*10h - Comment réussir son parcours de création ? Les différentes étapes de la création.
- \*11h - Quel statut choisir ? Les aspects juridiques sociaux et fiscaux.
- \*14H30 - Comment financer sa création ou sa reprise d'entreprise ?
- \*15H 30 - La reprise d'entreprise : une autre façon de créer son entreprise.

La ville de Caudry et l'ANPE sont partenaires de ce forum.



La Médaille d'Honneur du Travail est destinée à récompenser l'ancienneté des services effectués par toute personne salariée ou assimilée tirant de cette occupation l'essentiel de ses ressources. Elle est accordée aux salariés français ou étrangers travaillant en France, dans les départements et territoires d'outre-mer ou à l'étranger.

### La Médaille d'Honneur du Travail ne peut pas être accordée :

- aux salariés, qui en raison de leur profession ou de celle de leur employeur, peuvent prétendre à une distinction honorifique décernée pour ancienneté de services par un autre ministère (Médaille d'Honneur agricole, Médaille d'Honneur départementale et communale, etc...),
- aux fonctionnaires de l'État qui sont soumis au statut de la Fonction Publique,
- aux magistrats de l'Ordre judiciaire.

### La Médaille d'Honneur du Travail comporte 4 échelons :

- la Médaille d'argent, décernée après 20 ans de services,
- la Médaille de vermeil, décernée aux titulaires de la Médaille d'argent comptant 30 ans de service,
- la Médaille d'or, décernée aux titulaires des deux précédentes comptant 35 ans de service,
- la Grande Médaille d'or, décernée aux titulaires des deux précédentes comptant 40 ans de service.

### Services militaires :

Le temps passé dans l'Armée Française (temps légal du service

national, mobilisation pendant la guerre 1939-1945, campagnes d'Indochine, de Corée et d'Afrique du Nord) s'ajoute aux périodes effectives de travail, quelle que soit la date d'entrée en fonction chez les employeurs.

Pour les engagés volontaires sont retenus le temps légal que le candidat aurait dû accomplir en temps qu'appelé et les campagnes de guerre.

### Constitution du dossier

Les notices, disponibles dans les mairies, sous-préfectures et préfectures doivent être établies en un exemplaire. Le candidat doit impérativement joindre à sa demande :

- une photocopie d'une pièce d'identité,
  - les photographies des certificats de travail de chaque employeur ou, dans le cas où l'employeur a disparu, un document prouvant l'activité au sein de l'entreprise (attestation établie par deux témoins et visée par le Maire),
  - l'attestation récente du dernier employeur,
  - un état signalétique et des services militaires ou une photocopie du livret militaire,
  - pour les accidentés du travail, une photocopie du relevé des rentes.
- Les dates de dépôts des candidatures sont fixées au 1<sup>er</sup> mai pour la promotion du 14 juillet et au 15 octobre pour la promotion du 1<sup>er</sup> janvier.

La Médaille d'honneur du travail ainsi que le diplôme sont remis aux bénéficiaires chaque 1<sup>er</sup> mai, à l'occasion d'une cérémonie officielle présidée par M. le Maire.

## Médaille du Travail : Liste des récipiendaires de la Cérémonie du 1<sup>er</sup> Mai 2008

### Échelon ARGENT (20 années de service)

- M. Laurent L'ÉVÉQUE - Fils Jean BRACQ à Caudry
- M. Jean-Léon MATHURIL - Fils Jean BRACQ à Caudry
- M. Fabrice BRICOUT - Fils VILLETTE Frères à Béthencourt
- M. Guy BARAS - Fils VILLETTE Frères à Béthencourt
- Mme Chantal DAUBRESSE - Fils VILLETTE Frères à Béthencourt
- M. Gérard L'ÉNAIN - Sté ROCKWOOL à Paris

### Échelon ARGENT & VERMEIL (20 et 30 années de service)

- M. Pascal L'ÉVÈVE - Sté TANIS à Raillencourt Saint-Olle
- M. Hamidi DIAB - Sté Jean L'ÉVÈVE à Denain

### Échelon VERMEIL (30 années de service)

- M. Yves PAULET - Fiducial Expertise à Cambrai
- M. Jean-Michel BRACQ - Foyers d'accueil à Cambrai
- Mme Jocelyne CARRÉ - Sté SICÔS à Caudry
- Mme Martine DELSARTE - Sté SICÔS à Caudry
- Mlle Chantal MÉRESSÉ - Sté SICÔS à Caudry
- M. Jean-François RENARD - Sté VILLETTE Frères à Béthencourt
- M. Bruno BONNEVILLE - Fils Jean BRACQ à Caudry
- Mme Dominique PETIT - Fils Jean BRACQ à Caudry
- M. Roland LASSON - Fils Jean BRACQ à Caudry
- Mme Martine TERRASSE - Banque Scalbert Dupont à Caudry
- M. Dominique LOBRFAU - Sté Delcar Industriels à Saint-Quentin
- M. Eric JACQUEMIN - Sté DEFENSEFANS à Cambrai

### Échelon ARGENT, VERMEIL & OR (20, 30 et 35 années de service)

- M. Claude DAUBRESSE - Fils Jean BRACQ à Caudry

### Échelon VERMEIL & OR (30 et 35 années de service)

- M. Jean-Marc GRASSART - Fils André AVIO à Caudry
- M. Jean-Michel LOZÉ - Fils A.C.F.T à Inchy en Cis

### Échelon VERMEIL, OR & GRAND OR (30, 35 et 40 années de service)

- M. Philippe DELABRE - S.A.R.L. RICHIEZ à Caudry

### Échelon OR (35 années de service)

- M. Alain PROUVEUR - Fils SIMETHION à Le Cateau-Cambrésis
- M. Francis DEHÉP - Fils Jean BRACQ à Caudry
- Mme Joëlle FAUQUET - Fils BRACQ à Caudry
- M. Francis MBYNS - Fils Jean MÉRY à Caudry
- M. Jean-Claude BÉTHUNE - Fils SÉCURISIAS Transports de fonds à St-Saulve
- Mme Edmonde RICHER - C.P.A.M de Cambrai
- Mme Marie-Claude GONCALVES - Fils VILLETTE Frères à Béthencourt
- M. Serge MOULIN - Fils VILLETTE Frères à Béthencourt
- Mme Maryse BRACQ - Sté SICÔS à Caudry
- Mme Marie-France DE NEVE - Sté SICÔS à Caudry
- Mme Claudine RIVIS - Sté SICÔS à Caudry
- Mme Laurence SAUTIERE - Sté SICÔS à Caudry
- M. Patrick POIRIER - Sté Engreages et Réducteurs à Cambrai
- M. Gabriel QUÉVREUX - Sté CARMi à Lens

### Échelon OR & GRAND OR (35 et 40 années de service)

- M. Gérard BONIFACE - Fils Jean BRACQ à Caudry

### Échelon GRAND OR (40 années de service)

- Mme Marie-Lise BALLESSÉ - Fils CARPENTIER PREUX à Caudry
- Mme KRISTINA VIGNOI - Fils CARPENTIER PREUX à Caudry
- Mme Evlyne LEBRUN - Fils Jean BRACQ à Caudry
- Mme Evlyne BRICOUT - Sté SICÔS à Caudry
- Mme Elisabeth BURLION - Sté SICÔS à Caudry
- Mme Colette GRUSS - Sté SICÔS à Caudry
- M. Denis CARPENTIER - Sté HOUCIM Bétons à Lille
- M. Marcel LEDIEU - Banque Société Générale

## Commerces Ils s'installent, ils emménagent ...

### ANIM' ÉVÈNEMENTS

Concepts, Structures événementiels

Cédric BRULANT

216 rue de la République  
59540 CAUDRY

Tél: 06 33 33 89 06

Email: cedbrulant59@hotmail.fr



Location seule  
ou avec animateur

JE ME SUIS  
FAIT RECENSER.  
ET TOI ???

## Recensement Militaire

Même si la loi du 28 octobre 1997 fait disparaître le Service National, l'opération du recensement reste obligatoire, d'autant que l'attestation qui est remise à cette occasion est nécessaire pour se présenter à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire par exemple). Cette démarche permet également l'inscription d'office sur la liste électorale à l'âge de 18 ans. Les jeunes gens nés entre le 1<sup>er</sup> octobre 1992 et le 31 décembre 1992 sont donc invités à se présenter en Mairie en vue de leur inscription sur les listes de recensement militaire de la 4<sup>ème</sup> période de l'année 2008. Pour ce faire, ils sont invités à se munir, en priorité, du livret de famille de leurs parents ou, à défaut, d'une pièce d'identité.

Jean-François Sautière  
Administration Générale

## Révision des listes électorales

L'inscription sur les listes électorales résulte d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année, jusqu'au 31 décembre 2008 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les inscriptions déposées en 2008 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1<sup>er</sup> mars 2009.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2009 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2008, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue notamment des élections européennes à venir, au plus tard à cette même date.

Les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune. Les électeurs trouveront tout renseignement complémentaire en mairie.

Jean-François Sautière  
Service Elections

## Résidence Le Clos du Frêne

Devenez propriétaire d'un  
logement de standing à deux pas  
du centre ville.

Appartements, Loft et Duplex  
de beau standing  
Programme soumis à la loi De Robien



Bureaux de vente  
et renseignements :  
03.27.81.90.36 et 06.10.21.57.35

## VENTE DE TERRAINS aménagés Lotissement communal ÉDISON

Les particuliers intéressés  
par l'achat d'un terrain  
« libre de constructeur »  
peuvent s'adresser auprès des  
services techniques de la Mairie :  
03 27 75 70 23

Parcelles disponibles d'environ 750 m<sup>2</sup>

Coût de cession  
du mètre carré 43 € TTC.

Ventes de terrains



# Trouver un Logement

Les agences immobilières

### ◆ Arcadim

13, rue Roger Salengro  
59540 CAUDRY  
Tél. : 03.27.79.00.00

### ◆ Blangis'Immo

2, Place du Général de Gaulle  
59540 CAUDRY  
Tél. : 03.27.85.75.75

### ◆ Consult'Immo Caudry

15, Place Eugène Flévet  
59540 CAUDRY  
Tél. : 03.27.76.39.01

### ◆ Côté Demeure

18, rue Roger Salengro  
59540 CAUDRY  
Tél. : 03.27.75.27.51

### ◆ Del'Immo

57, rue de la République  
59540 CAUDRY  
Tél. : 03.27.75.49.70  
Mobile : 06.81.07.06.79  
Courriel : delgehier.stephane@9business.fr

### ◆ Espace Immo Caudry

79, rue Léon Gambetta  
59540 CAUDRY  
Tél. : 03.27.85.14.63  
Fax : 03.27.76.45.84  
Courriel : espace.immo.caudry@wanadoo.fr

### ◆ Groupe Imm-Nord

16, Place de Gaulle  
59540 CAUDRY  
Tél. : 03.27.764. 764  
Courriel : imm-nord-caudry@orange.fr

### ◆ Immo Cambrésis

3, rue de St Quentin  
59540 CAUDRY  
Tél. : 03.27.85.82.82  
Fax : 03.27.75.02.51  
courriel : immocambresis@nordnet.fr

### ◆ Immobilier Rihani

6, rue de la Paix  
59540 CAUDRY  
Tél. : 03.27.85.35.35

### ◆ Willame Immobilier

18, rue du Général Leclerc  
59540 CAUDRY  
Tél. : 03.27.85.25.25

Les bailleurs sociaux

### ◆ Agence Caudrésienne et Avesnoise

Place Flévet  
59540 CAUDRY  
Tél. : 03.27.75.71.00

### ◆ Groupe Habitat du Nord

logements rues du Cateau et du Cambrésis  
34 maisons individuelles (28 T4 ; 6 T5)  
livraison : 2<sup>ème</sup> trimestre 2009  
Tél. : 0811.71.59.59 (N° à tarif spécial)

### ◆ HLM SIA Habitat (ilot Faidherbe)

Siège social :  
111 rue Lompres  
59300 VALENCIENNES  
Tél. : 03.27.32.25.25

### ◆ P.A.C.T. - Centre d'amélioration du logement

1, rue Léon Gambetta  
59540 CAUDRY  
Tél. : 03.27.75.83.31

### ◆ Partenord Hainaut Cambrésis

1, rue des Alpes  
59770 MARLY  
Tél. : 0. 800.00.59.59 (N° à tarif spécial)

### ◆ "Le Clos du Château"

résidence service réservée aux personnes âgées  
ou handicapées vivant seules ou en couple  
rue du Château - 59540 CAUDRY  
Tél. : 03.27.76.36.70

### ◆ Finaxiome

location de maisons  
situées à proximité de la nouvelle zone  
commerciale Leclerc  
Tél. : 03.22.71.18.05

### ◆ Loft One

"Les Hauts de France"  
rue de la République - 59540 CAUDRY  
Tél. : 03.28.046.721

### ◆ "La Morinière"

rue Charles Gide - 59540 CAUDRY  
Tél. : 03.28.046.721

### ◆ Akerys

"Les Mantilles"  
location d'appartement T2 et T3  
rue Négrier - 59540 CAUDRY  
Tél. : 0810.461.461

### ◆ "Lamartine"

location d'appartement F2, F3 et F4  
rue Charles Gide - 59540 CAUDRY  
Tél. : 0810.461.461

Les résidences

Pour tout renseignement concernant ces nouveaux logements, contacter M. Didier BONIFACE, Conseiller municipal délégué chargé du logement et de la lutte contre l'insalubrité (Permanence en Mairie le mardi de 14h30 à 15h30) ou M. Alain COTTEAU, Chargé de missions et d'audits. Tél. : 03.27.75.70.00. E-mail : acotteau@mairie.caudry.fr

# Travaux





# Petite Enfance

## La Maison Enchantée

**La Maison Enchantée** accueille vos enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans de façon occasionnelle ou régulière.

La capacité d'accueil est de 30 places.

L'ensemble du personnel qualifié ( infirmière, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture et CAP petite enfance) encadrent les enfants dans un établissement municipal récent, spacieux et fonctionnel adapté à l'accueil de la petite enfance.

Ainsi, une centaine d'enfants fréquentent annuellement la structure.

**Horaires d'ouverture :**  
**du lundi au vendredi**  
**de 7h30 à 18h30**

Activités d'éveil, respect des rythmes de l'enfant, apprentissage de la propreté, socialisation, préparation à l'entrée à l'école maternelle sont autant d'atouts que recèle cette structure dite « multi-accueil ».

**Deux accueils sont possibles selon les besoins des familles :**

**L'accueil régulier :**

En accord avec la famille, un contrat d'accueil est signé pour un ou plusieurs mois.

Les horaires et les jours d'accueil sont définis à la signature de ce contrat et la place de l'enfant est donc réservée.

**L'accueil occasionnel :**

Il permet à l'enfant de se familiariser avec la collectivité de façon moins régulière.

Les places sont attribuées en fonction des disponibilités de la structure.



### Les tarifs :

**accueil occasionnel :**

2€ l'heure

**accueil régulier :**

le coût horaire est calculé selon les revenus de la famille et le nombre d'enfants au foyer.

Quelques exemples :

1 couple - 2 enfants - revenus à partir de 35200€ : 1,46€ de l'heure

1 personne seule - 1 enfant - revenus à partir de 15320€ : 0,76€ / h.

1 couple - 2 enfants - revenus à partir de 51000€ : 2,12€ de l'heure

1 couple - 1 enfant - revenus à partir de 29800€ : 1,48€ de l'heure

1 couple - 3 enfants - revenus à partir de 18600€ : 0,62€ de l'heure

Une cotisation annuelle de 16€ est demandée quel que soit le mode d'accueil choisi.

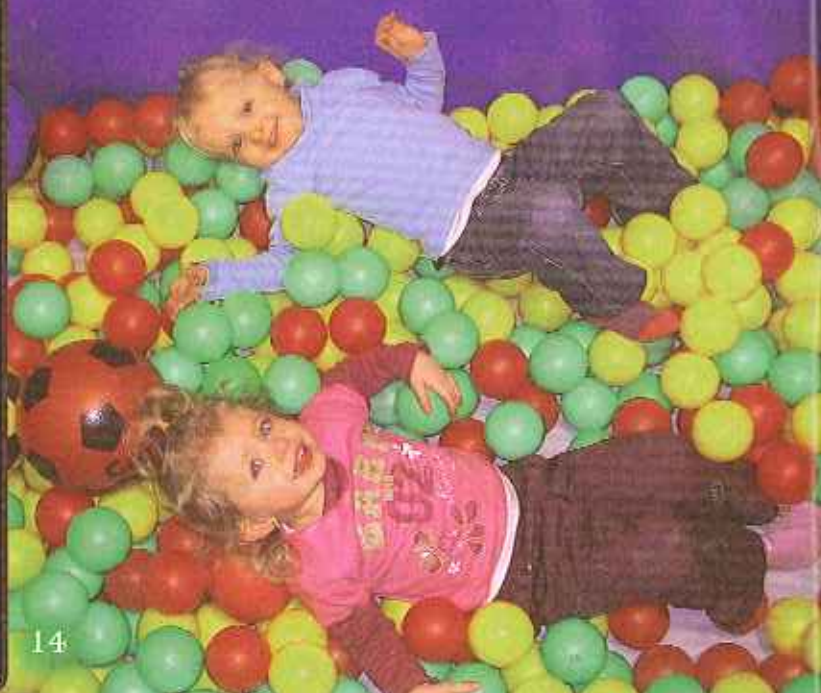
**N'hésitez pas à contacter la directrice pour toute information complémentaire :**

**Sylvie POIX**

Adresse : rue de la crèche  
(derrière la bibliothèque municipale)  
59540 CAUDRY

Tél : 03-27-75-07-27

e-mail : [la.maison.enchantee@wanadoo.fr](mailto:la.maison.enchantee@wanadoo.fr)



La Maison Enchantée est gérée par une association à but non lucratif

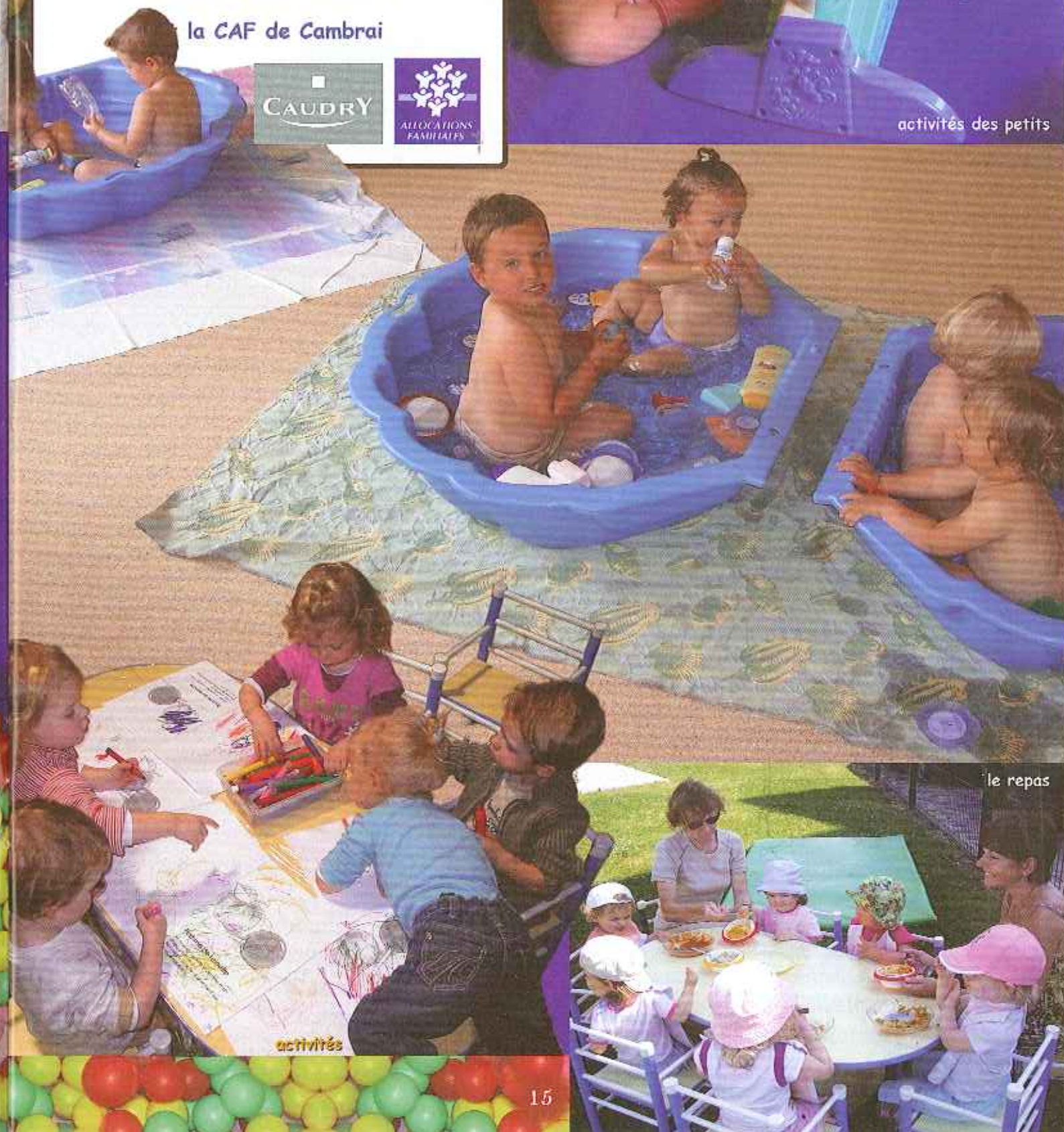
Composition du bureau :  
Président : Nicolas MACHUT  
Trésorier : Corinne LEQUEUX  
Secrétaire : Stéphanie RAMETTE

Ses principaux partenaires financiers sont :  
la Municipalité de Caudry

la CAF de Cambrai



activités des petits



le repas

activités



L'école maternelle Françoise Dolto accueille Catherine LEJEUNE comme directrice.

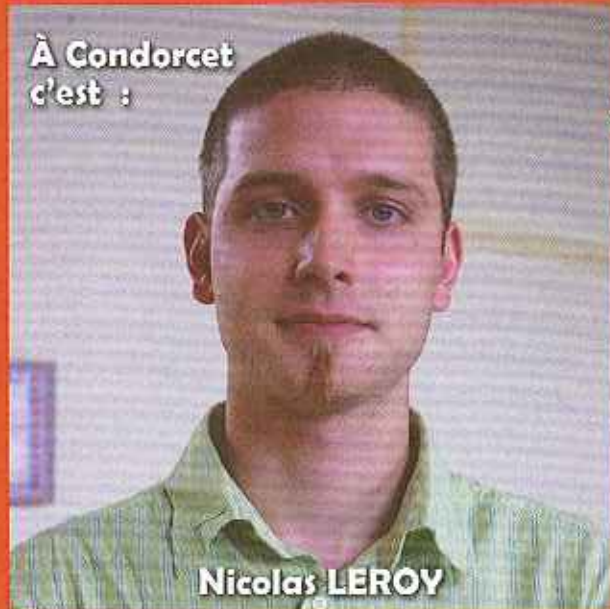
Elle s'est faite avec son lot habituel de changements dans le corps enseignant. Départs à la retraite, mutations ont fait que six nouveaux sont arrivés.

### Dans les Classes Primaires :



À St Michel arrive Alexandra MARESE,

À Condorcet c'est :



Nicolas LEROY



À l'école Paul Bert, trois nouvelles : V. MAHÉ, E. VERSCHEURE et C. MIGUEL.

## Mise en place d'un droit d'accueil des élèves en cas de grève

La Loi n° 2008-790 instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires en cas de grève vient d'être promulguée. Cette Loi prévoit notamment que tout enfant scolarisé dans les écoles publiques pourra désormais bénéficier d'un accueil lors des jours de grève.

Dans le cadre de la mise en application de ce dispositif, il appartient au maire d'organiser ce service d'accueil et notamment d'établir une liste des personnes susceptibles d'assurer cet accueil, auxquelles le maire pourra faire appel en cas de grève de plus de 25% des enseignants au sein d'une école.

Aucun diplôme n'est requis pour participer à l'encadrement des enfants. Il est simplement demandé à ces personnes de posséder les qualités nécessaires pour accueillir et encadrer les enfants.

Si vous souhaitez participer à la mise en place de ce dispositif, prière de vous faire connaître en Mairie de Caudry auprès de Pierre LÉVÊQUE, conseiller municipal délégué chargé de l'éducation, des activités para-scolaires et de la formation professionnelle.

→ Monsieur LÉVÊQUE effectue une permanence en Mairie de Caudry les vendredis de 17h30 à 18h30.

Dominique Lupa  
Attachée Principale d'Administration

# Et les classes de neige ... C'est où ?

À peine l'année scolaire est-elle commencée qu'on s'intéresse aux classes de neige.

En août, la commission d'appel d'offres s'est penchée sur le choix du lieu où elles se dérouleront cette année, et pendant les deux années suivantes.

Le travail n'a pas été facile, mais après bien des discussions et un voyage effectué sur les lieux les 18 et 19 Août, par Monsieur Le Maire et Monsieur le Directeur Général des services, accompagnés de quelques élus et enseignants, le tout entériné par le conseil municipal du 16 septembre, le choix s'est arrêté sur Châtel en Haute Savoie. Le site, entre lac Léman et Mont Blanc, près de Thonon, est grandiose !

Les enfants des écoles de Caudry (CM1 et CLIS) y seront accueillis, en un seul séjour au lieu de deux les années précédentes, au mois de janvier 2009. Ils seront hébergés dans deux chalets jumeaux aux noms évocateurs « soleil levant » et « soleil couchant », gérés par la société OXY-JEUNES-CATTEAU.

Avantages non négligeables, les chalets sont situés près des pistes, ce qui évite les déplacements en car, et le matériel (ski, etc...) est stocké en haut des pistes. Les enfants n'auront donc pas à les transporter.



Les chalets et une chambre...



Bon séjour à la neige à tous les enfants et à leurs accompagnateurs.



situés près des remontées mécaniques

Un site magnifique !



## En bref... par Y.L.

...Une belle journée à Berck... Comme il est de tradition chaque année en juin, les associations caritatives et la municipalité ont offert aux enfants une sortie à la mer. Beau temps et bonne humeur étaient de la partie. Petits et grands se sont déclarés ravis. (Photo 1)

...Saint Fiacre, patron des jardiniers... Le 25 mai s'est déroulée la finale de zone Nord coupe Jeunesse UFOLEP. Aux jardins familiaux on a respecté la tradition et les adhérents du club de Michel Delmaire se sont retrouvés pour une brochette partie, le 6 septembre dernier. (2)

...à l'Espace de Vie Historique, une nouvelle exposition inaugurée mi-juillet se tiendra jusqu'à fin octobre. Ce sont les anciens outils des métiers artisanaux d'autrefois. Les nombreux rabots cotoient les outils de la terre. De nombreux artisans caudrésiens sont venus à cette inauguration. Pour la prochaine exposition, l'équipe de Gérard DELMOTTE, le président, est à la recherche de documents de l'époque 1914-1918. (Photo 3)

...Assemblée Générale également du «Tir sportif caudrésien»... Bonne santé du club qui compte 90 licenciés. Des résultats honorables aux concours nationaux principalement chez les seniors et avec Amandine Meresse. Le club vise l'international, la saison prochaine. L'adjoint aux Sports a félicité Gérard Kukurutz le président et son équipe pour les résultats obtenus. Il se réjouit de la création d'une école de tir. La formation des jeunes, voilà ce qui assure l'avenir de l'association. (4)

...La Gymnastique Volontaire Masculine... cette association existe depuis une trentaine d'années. Elle est toujours aussi fréquentée puisqu'elle compte actuellement 40 membres. Ouvert à tous et à tous les âges, le club pratique la gymnastique de 19h à 20h tous les mercredis sous la tutelle d'un kiné au Palais des Sports (cotisation 15 €/an). Puis de 20h à 21h, c'est l'heure de détente pour ceux qui aiment le volley ball. (Président : Gérard HOURIEZ, Trésorier : Jacques BEZIN, Secrétaire : Pierre TOURNAY). (5)



18



...Car Podium Chérie FM... La soirée populaire a attiré autant de monde que possible sur la place des Mantilles. La recette : retour sur les années 80 avec Léopold Nord et Vous «C'est l'amour... mour...mour» puis de jeunes chanteurs comme Marc Antoine. Il faut cependant avouer que le chéri des jeunes était Frédéric Lerner, le romantique! Prix orange pour les trois gentillesse et disponibilité pour les séances d'autographes et de photos avec les vedettes. (Photo 1)

...Jacques et Evelyne Noël... deux ambulanciers bien connus des caudrésiens (ils exercent depuis 1974) partent à la retraite. Comme le fait la municipalité pour des commerçants locaux implantés depuis longtemps dans la ville, une réception sympathique leur a été donnée. De nombreux élus sont venus avec le maire souhaiter bonne retraite à monsieur et madame Noël. (Photo 2)

...Les ouvriers de la ville... ont réalisé un beau travail en rénovant la salle de ping-pong Secretin. Du sol au plafond, en passant par les murs, des peintures adaptées ont été étalées pour le plus grand plaisir de Jean-Marie Fontaine, le président du club et des sportifs. (Photo 3)

...La rentrée scolaire dans les collèges, lycées et écoles élémentaires a connu son lot de nouveaux venus. Voici quelques noms Catherine Lejeune, directrice de Dolto, Nicole Leroy à Condorcet, Melles Miguel, Mahé et Verscheure à Paul Bert, Alexandra Maresse à Saint Michel...

...Assemblée Générale des Sports Nautiques caudrésiens ... sous la présidence de Sylvie Delabre. Club bien vivant avec plus de 400 adhérents et des résultats aux compétitions. Sections : club municipal, club compétition, maitres, aquagym et aquapalm. (Photo 4)

...Assemblée Générale également pour la chorale Acroche Coeur ... Grand «déménagement» : démission de la présidente Françoise Holin maintenant lilloise, de la trésorière Nadine Pluchart et de la secrétaire Sylvie Mennesson. Une nouvelle équipe aux commandes : Michel Défossez, président, Daniel Fouquet vice-président, Françoise Gabet secrétaire et Ghislaine Waxin trésorière. (Photo 5)

19

## Dossier spécial : Caudry TCC



Madame, Monsieur,

Dans le dernier numéro de Dialogue, j'avais évoqué dans mon éditorial, notre volonté d'améliorer le service de transport collectif en essayant d'offrir à chacun la possibilité de se déplacer facilement à l'intérieur de notre cité.

Aujourd'hui, nous avons achevé cette réflexion. À ce propos, je tiens à remercier tous ceux qui nous ont fait part de leurs attentes et de leurs réflexions en remplissant le questionnaire spécialement réservé à cet effet. Nous avons ainsi recueilli un témoignage précieux qui nous a guidés tout au long de notre travail.

Il n'a pas été facile de choisir la formule la plus adaptée.

Fallait-il poursuivre avec l'actuel TCC en lui apportant les améliorations nécessaires? ou bien opter pour un service totalement géré par la municipalité?. Cette dernière solution n'a pas été retenue car elle générerait de trop gros investissements (achats de véhicule, frais de maintenance, recrutement de deux chauffeurs...) qui auraient pesé lourdement sur le coût de transport supporté par l'usager.

Nous avons donc finalement choisi de renforcer la ligne actuelle du TCC en créant de nouveaux points d'arrêt et surtout en instaurant une rotation supplémentaire. Désormais, il sera possible, du lundi au samedi et le matin comme l'après-midi, de se rendre chez les commerçants et les grandes surfaces de votre choix.

Une fois sur place, vous disposerez, selon l'horaire choisi, de 1 à 3 heures pour faire vos courses ou toute autre activité.

Comme auparavant, ce service sera gratuit pour les personnes de plus de 60 ans à condition de retirer en mairie une carte spéciale. Quant aux autres, ils pourront voyager en achetant auprès du chauffeur un ticket au prix raisonnable de 1€.

Afin de faciliter vos déplacements, vous pouvez dès maintenant prendre connaissance de la fiche détaillée de l'ensemble des horaires du nouveau transport collectif caudrésien.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Conseiller Général du Nord

Guy BRICOUT



# circuit aller

## Caudry TCC

		Jour de circulation > (2)	L. M. J.V	L. M. Me. J.V.S	L. M. Me. J.V.S	L. M. Me. J.V.S
		Période Scolaire >	X	X	X	X
		Vacances scolaire (1) >		X	X	X
Circuit	Rue de l'arrêt	Nom de l'arrêt	Horaires			
B	Gare SNCF	Arrêt arc en ciel	8.20			
B	Boulevard du 19 mars	Station service	8.21			
B	Boulevard du 19 mars	Angle rue de Paris	8.21			
B	Rue Molière	Angle rue Bossuet	8.22			
B	Rue Aristide Briand	Angle nouveau cimetière	8.23			
B	Rue Aristide Briand	N° 279	8.25			
B	AUDENCOURT		8.28			
B	Rue Aristide Briand	Carrefour	8.30			
B	Rue Aristide Briand	N° 279	8.31			
B	Rue Aristide Briand	Angle nouveau cimetière	8.31			
B	Rue Aristide Briand	Maison des Arts	8.32			
A	Place du Général de Gaulle	Arrêt bus salle des fêtes	8.35	9.05	13.25	15.15
A	Rue Marliot	Ecole maternelle	8.36	9.06	13.26	15.16
A	Rue Marliot	Foyer des anciens	8.36	9.06	13.26	15.16
A	Rue Voltaire	Arrêt bus arc en ciel	8.37	9.07	13.27	15.17
A	Rue République	Angle rue Ronsard	8.38	9.08	13.28	15.18
A	Rue Ronsard	Angle rue Marot	8.39	9.09	13.29	15.19
A	Rue Ronsard	2ème angle rue de Bruxelles	8.39	9.09	13.29	15.19
A	Rue Jean Jacques Rousseau	Angle rue de l'égalité	8.40	9.10	13.30	15.20
A	Rue Jean Jacques Rousseau	Angle rue Melayers	8.41	9.11	13.31	15.21
A	Gare routière	Place Plet	8.42	9.12	13.32	15.22
A	Rue Négrier	Face Jean XXII	8.43	9.13	13.35	15.25
A	Rue Camus	Entrée école	8.45	9.15	13.37	15.27
A	Rue Camille Guérin	N° 41	8.45	9.15	13.37	15.27
A	Rue Camille Guérin	N° 10	8.45	9.15	13.37	15.27
A	Rue Gabriel Péri	N° 10	8.46	9.16	13.38	15.28
A	Rue Stéphenson	Face jardin public	8.47	9.17	13.39	15.29
A	Rue Stéphenson	Ecole Prévert	8.47	9.17	13.39	15.29
A	Boulevard 8 mai 45	zone commerciale		09.19	13.41	15.31
A	Boulevard 8 mai 45	Maison de retraite Bajart	8.48	9.20	13.42	15.32
A	Rue Aristide Briand	Ateliers municipaux	8.49	9.21	13.45	15.35
B	Place Général de Gaulle	Arrêt bus salles des fêtes	8.50	9.26	13.51	15.41
B	Rue Marliot	Ecole maternelle		9.27	13.52	15.42
B	Rue Marliot	Foyer Schweitzer		9.27	13.52	15.42
B	Avenue Jules Guesde	Carrefour E Bricout		9.28	13.53	15.43
B	Rue de Cambrai	Angle avenue Jules Guesde		9.28	13.53	15.43
B	Rue de Cambrai	Centre commercial		9.28	13.53	15.43
B	Boulevard Dumant	Piscine		9.29	13.54	15.44
B	Rue Henri Barbusse	Angle rue de la Liberté		9.30	13.55	15.45
B	Rue Henri Barbusse	Blanchisserie		9.30	13.55	15.45
B	Rue Henri Barbusse	Angle Karl Marx		9.30	13.55	15.45
B	Place Sandras	Angle rue Saint Quentin		9.31	13.56	15.46
B	Rue de Saint Quentin	Centre Commercial		9.32	13.57	15.47
B	Rue Edison	N° 19		9.33	13.58	15.48
B	Gare SNCF	Arrêt arc en ciel		9.34	13.59	15.49
B	Boulevard du 19 mars	Station service		9.34	13.59	15.49
B	Boulevard du 19 mars	Angle rue de Paris		9.35	14.00	15.50
B	Rue de Paris	Maupassant		9.35	14.00	15.50
B	Rue Molière	Angle rue Bossuet		9.36	14.01	15.51
B	Rue Aristide Briand	Angle nouveau cimetière		9.37	14.02	15.52
B	Rue Aristide Briand	N° 279		9.38	14.03	15.53
B	AUDENCOURT		9.41	14.06	15.56	
B	Rue Aristide Briand	Carrefour		9.43	14.08	15.58
B	Rue Aristide Briand	N° 279		9.44	14.09	15.59
B	Rue Aristide Briand	Angle nouveau cimetière		9.44	14.09	15.59
B	Rue Aristide Briand	Maison des arts		9.45	14.10	16.00
B	Boulevard 8 mai 45	zone commerciale		9.47	14.12	16.02
B	Place Général de Gaulle	Arrêt bus salle des fêtes		9.52	14.17	
B	Rue Marliot	Foyer des anciens			14.18	
B	Rue Melayers	Foyer			14.20	
B	Gare routière	Place Plet		9.56	14.22	

(1) en août, uniquement le vendredi (2) jours de la semaine

**Ce tableau tient compte  
des nouvelles dessertes**



# circuit retour

Circuit	Rue de l'arrêt	Nom de l'arrêt	Jour de circulation >					
			L. M. Me. J.V.S	L. M. Me. J.V.	L. M. J.V.	L. M. J.V.	L. M. Me. J.V.S	
			Période Scolaire >	X	X	X	X	X
			Vacances scolaire >	X				X
Le vendredi en Août >			X					
			Horaires					
A	Ruo Marliot	Foyer des anciens					16.45	
A	Place Général de Gaulle	Arrêt bus salle des fêtes	10.50				16.50	
A	Rue Aristide Briand	Ateliers municipaux	10.51				16.51	
A	Boulevard du 8 mai 45	Maison de retraite Bajart	10.52				16.52	
A	Boulevard du 8 mai 45	zone commerciale	10.53				16.53	
A	Ruo Stéphenson	Ecole Prévert	10.55				16.55	
A	Ruo Stéphenson	Face jardin public	10.55				16.55	
A	Rue Gabriel Péri	N° 10	10.56				16.56	
A	Ruo Camillo Guérin	N° 10	10.57				16.57	
A	Ruo Camillo Guérin	N° 41	10.57				16.57	
A	Gare routière					16.30		
A	Ruo Camus	Entrée Ecole	10.57	16.35	16.35		16.57	
A	Rue Négrier	Face Jean XXII	10.59			16.37	16.59	
A	Gare routière		11.00				17.00	
A	Rue Jean Jacques Rousseau	Angle de l'égalité	11.02			16.39	17.02	
A	Rue Ronsard	2ème angle rue de Bruxelles	11.03			16.40	17.03	
A	Rue Ronsard	Anglo rue Marot	11.03			16.40	17.03	
A	Rue République	Angle rue Ronsard	11.04			16.41	17.04	
A	Rue Voltaire	Arrêt bus Arc en ciel	11.05			16.42	17.05	
A	Place Général de Gaulle	Arrêt bus salle des fêtes	11.12	16.25			17.07	
A	Boulevard 8 mai 45	zone commerciale	11.15				17.10	
B	Rue Aristide Briand	Ateliers municipaux	11.17	16.27			17.12	
B	Rue Aristide Briand	Maison dos arts	11.18	16.28			17.13	
B	Rue Aristide Briand	Angle nouveau cimetière	11.19	16.29	16.38		17.14	
B	Rue Aristide Briand	N° 279	11.20	16.30			17.15	
B	AUDENCOURT	Carrefour	11.23	16.33	16.40		17.18	
B	Rue Aristide Briand	N° 279	11.25	16.35			17.20	
B	Rue Aristide Briand	Angle nouveau cimetière	11.26	16.36			17.21	
B	Rue Molière	Angle rue Bossuet	11.27	16.37			17.22	
B	Rue de Paris	Maupassant	11.28	16.38			17.23	
B	Boulevard du 19 mars	Angle rue de Paris	11.29	16.39	16.50		17.24	
B	Boulevard du 19 mars	Station service	11.29	16.39			17.24	
B	Gare SNCF	Face gare	11.30	16.40			17.25	
B	Rue Edison	N° 19	11.31				17.26	
B	Ruo Saint Quentin	Centre commercial	11.32	16.40			17.27	
B	Place Sandras	Angle rue Saint Quentin	11.32	16.41			17.27	
B	Ruo Henri Barbusse	Angle Karl Marx	11.33	16.42			17.28	
B	Ruo Henri Barbusse	Blanchisserie	11.33	16.42		16.50	17.28	
B	Ruo Henri Barbusse	Angle rue de la Liberté	11.34	16.42			17.29	
B	Boulevard Dunant	Piscine	11.34	16.43			17.30	
B	Rue de Cambrai	Centre commercial	11.35	16.44				
B	Rue de Cambrai	Angle avenue Jules Guesde	11.35	16.44				
B	Avenue Jules Guesde	Carrefour E Bricout	11.36	16.44				
B	Place du Général de Gaulle		11.37					

(1) en août, uniquement le vendredi

**Ce tableau tient compte des nouvelles dessertes**



La gazette de la Base de Loisirs... La gazette de la Base de Loisirs...



La plume verte  
Gazette de la Base  
de Loisirs  
du Val du Riot



Numéro 7



Octobre / Novembre /  
Décembre 2008

Édito (par Monsieur Boury, président du SIAT du Val du Riot)

Depuis quelques mois la famille « cygne » de la Base a suscité la curiosité et l'intérêt d'un large public et a fait le sujet de choix de bon nombre d'amateurs photographes. J'ai hélas la crainte aujourd'hui de voir les cygnons disparaître un à un en peu de temps par la négligence de quelques pêcheurs inconscients qui abandonnent dans l'herbe fils et hameçons ; avalés par les palmipèdes, ces corps étrangers entraînent souvent leur mort en quelques jours ; à moindre mal, ils constituent aussi des garrots pour leurs pattes et la mutilation s'en suit. Soyons vigilants et responsables, effaçons nos empreintes négatives d'un environnement qui ne nous appartient pas et que nous devons partager.

Le portrait du mois

Le dendrocygne à ventre noir  
*Dendrocygna autumnalis*

Prise de vue : Jacques Grassart, Photo Passalon, Caudry



**Famille** : anatidés  
**Taille** : 48 à 53 cm  
**Envergure** : 94 cm  
**Poids** : 652 à 1020 g  
**Longévité** : 8 ans

**Description** : espèce plus proche des oies et des cygnes que des canards, le dendrocygne a un long cou, de longues pattes et des ailes larges. Les deux sexes sont semblables. Le bec et les pattes sont rouge-rose. La tête et le cou sont gris. Le bas du cou et la poitrine sont brun fauve. La calotte est brun foncé. Les yeux sont brun foncé, entourés d'un cercle oculaire blanc très net. Les parties supérieures du corps sont brun fauve à brun cannelle, devenant noires sur le croupion et le dessus de la queue. Les ailes portent une large bande blanche, très nette en vol. Leur dessous est noirâtre.

En vol, les pattes qui dépassent derrière la queue et les ailes arrondies, lui donnent l'allure d'un oiseau plus gros qu'il ne l'est en réalité. Les rémiges sont noires. Les sous caudales sont tachetées de blanc et de noir. Les parties inférieures sont plus claires. L'abdomen et les flancs sont noirs.

Le juvénile est plus pâle avec le bec, les pattes et les doigts gris. Son plumage est plus terne que celui des adultes. Il obtient son plumage d'adulte à 8 mois.

**Régime alimentaire** : il se nourrit de matière végétale, en « broutant » sur le sol, et aussi en barbotant dans les eaux peu profondes. Il consomme aussi des insectes et des mollusques.

**Comportement** : le cri du dendrocygne à ventre noir est un glapissement « Pe-chee ». En vol, ils lancent des sifflements haut perchés « pi-yih pyi-pyi » ou « chee twee WEE wee wee ». Il est très grégaire hors de la période de reproduction.

**Reproduction** : la femelle dépose habituellement 12 à 16 œufs blanchâtres, à raison d'un par jour. L'incubation, partagée par les deux parents, dure de 26 à 30 jours. Les poussins nidifuges sont jaunes avec des taches noires. Ils abandonnent le nid très vite et peuvent se nourrir seuls mais restent cependant avec les parents encore deux mois, jusqu'à ce qu'ils soient capables de voler. Ils peuvent aussi rester en groupes familiaux pendant six mois.

**Origine** : Etats-Unis, Amérique centrale et du sud.

## A venir sur la Base...



### De nouveaux pensionnaires aux poulaillers

La quatrième volière va bientôt être mise en fonction, nous pouvons donc accueillir de nouveaux pensionnaires et nous avons choisi d'enrichir les poulaillers de différentes variétés de faisans. Ces oiseaux colorés et sociables raviront petits et grands.

De plus, les trios de poules (1 coq pour 2 poules) vont être reconstitués et chaque poulailler comptera ses membres au complet.

### Une nouvelle activité : l'apiculture



Au printemps prochain, une nouvelle activité fait son apparition sur la Base de Loisirs. Il s'agit de l'apiculture. Pour ceux qui l'ignorent, il s'agit de l'art d'élever et de soigner les abeilles en vue d'obtenir, de leur travail dirigé, les produits de la ruche (miel, pollen, cire...).

Une ruche vitrée permettra d'observer l'organisation des abeilles au sein de la ruche et le rôle que tient chacune d'entre elles. Vous découvrirez également les produits de la ruche et la flore mellifère.

Des visites pédagogiques permettront aux visiteurs de s'initier aux travaux de l'apiculteur et au travail du miel, au fil des saisons. Ils pourront notamment assister à l'extraction du miel et aux différentes étapes qui séparent la récolte du nectar de la commercialisation du miel.

Le rucher sera situé au parc animalier à gauche des poulaillers. Dans un premier temps, il sera composé de cinq ruches. Un chalet, dans lequel se situera la ruche vitrée, permettra l'accueil du public.



### Les rendez-vous à ne pas manquer

#### A la salle polyvalente de la Base :

18 octobre : exposition et concert organisés par l'association Majidentaidoy  
01 novembre : loto

### Leçon de pêche

#### Petit rappel du règlement

→ **Article 1** : la pêche est autorisée à tout détenteur d'une autorisation de pêche journalière et annuelle, acquise au bureau, situé à côté de la buvette. Le prix des cartes est fixé chaque début d'année.

La pêche est gratuite dans le grand étang pour les Beauvoisiens et Caudrésiens titulaires d'une carte fédérale.

→ **Article 2** : toute carpe capturée devra être remise à l'eau, ainsi que les brochets dont la taille est inférieure à 50cm.

→ **Article 3** : la pêche est autorisée à trois lignes maximum dans le grand étang, et à deux lignes dans l'étang moyen. Le nombre de lignes destinées à la capture des carnassiers est limité à deux maximum.

→ **Article 4** : la pêche à la cuillère est autorisée dans le grand étang à la double condition de respecter la période légale de la pêche au carnassier et d'être en possession du timbre piscicole correspondant à ce type de pêche. Cette deuxième condition ne s'applique toutefois pas aux détenteurs du titre de pêche vendu par le SIAT du Val du Riot. La quiétude des autres pêcheurs devra être préservée en priorité.

→ **Article 5** : la pêche au vif avec canne à moulinet ou réserve de fil est autorisée durant la période déterminée chaque début d'année, et dûment affichée.

→ **Article 6** : il est interdit d'abandonner ses cannes en action de pêche.

→ **Article 7** : afin de ne pas polluer l'étang, l'amorçage est interdit sauf le dimanche. L'usage de la pomme de terre est strictement interdit.

→ **Article 8** : la recherche de vers de vase, de fouillis ou autres esches vivantes est interdite.

→ **Article 9** : les emplacements ne sont pas réservés ; ils appartiennent aux premiers arrivés. Sur le ponton, deux personnes maximum sont autorisées.

## Découvrons la végétation de la Base

**Fusain d'Europe**  
**Bonnet d'évêque, Bonnet carré,**  
**Bonnet de prêtre, Bois-carré**

**Euonymus europeus**

**Famille** : Celastracées

**Origine** : Europe occidentale, Caucase, Sibérie occidentale et ouest de l'Asie Mineure en zone tempérée

**Hauteur** : 3 à 7,5 m

**Port** : élancé, irrégulièrement évasé

**Feuillage** : caduc, vert mat au revers vert-bleuté, sur des tiges vertes, souples, tétragones à 4 ailettes liégeuses. Feuilles simples (6-10 cm), opposées, elliptiques à lancéolées, et pointues à marge finement dentée, virant au rouge écarlate en automne-hiver.



**Fleurs** : au printemps (avril-mai) en cime, sur les pousses de l'année en parties inférieures, réunies en grappes de 3 à 5 petites fleurs hermaphrodites insignifiantes, parfumées, nectarifères. Fleurs à 4 pétales, pourvues d'un pédoncule, de couleur jaune-verdâtre ou blanc verdâtre.

**Fruits** : à l'automne, capsules globuleuses pendantes, à 4 lobes arrondis rose indien, à quatre divisions qui s'ouvrent à maturité laissant apparaître 2 à 4 arilles\* toxiques, brillants rouge-orange, consommés par les oiseaux.



**arille\*** : en botanique, un arille est une enveloppe charnue plus ou moins développée autour d'une graine.

## Quelques nouvelles de notre famille cygne

⊕ Nous sommes navrés de vous apprendre que des six petits, il n'en reste aujourd'hui plus que cinq. En effet, l'un d'entre eux est malheureusement décédé, probablement suite à l'absorption d'un hameçon. Il n'est pas rare, en effet, que de tels incidents de pêche surviennent mais jusqu'alors, ils s'avéraient sans conséquence létale. Nous espérons de tout cœur que cela ne se reproduira pas.



Cygnon au 26.09.08



Cygnon au 25.09.08

⊙ Le reste de notre chère famille se porte bien. Ils sont aujourd'hui âgés de plus de quatre mois.

Beaucoup plus indépendants qu'auparavant, notre couvée grandit tranquillement, profitant de la quiétude des lieux.

Il n'est pas rare de les croiser, en groupe, se promenant en compagnie de la maman, ou même solitaires, au détour d'un chemin, dévorant avec avidité herbe fraîche ou graines déposées à leur intention.

## Le geste vert

### Je ne gaspille plus de papier

- ↳ Évitez d'imprimer les mails ;
- ↳ Servez-vous du verso des feuilles déjà utilisées comme brouillon ;
- ↳ Laissez un mot sur la boîte aux lettres pour ne plus être surchargé de messages publicitaires, et de catalogues ;
- ↳ Bannissez les post-it (non recyclables).

**A noter** : 1 tonne de papier économisé permet d'épargner 3 arbres.

## Capsule

### Concours

La saison 2008 est maintenant terminée. Nos pigeons ont participé à 15 concours et ont remporté 140 prix. Cette année, le championnat de la Base est remporté par monsieur Jean Collery de Caudry. Son pigeon a réalisé 7 prix. La deuxième place revient à monsieur Jacques Hernoux, notre entraîneur colombophile (6 prix), et la troisième à monsieur William Bélot de Cambrai (5 prix).

La remise des prix du championnat de la Base et la vente annuelle des pigeons se sont déroulées le vendredi 26 septembre à 19h à la salle polyvalente de la Base, en présence de monsieur Boury, président du SIAT du Val du Riot, de monsieur Delacourt, directeur de la Base et de monsieur Balembos, président de l'association colombophile « La Défense ». De nombreux colombophiles ont répondu à notre invitation et tous nos pensionnaires ont été vendus.



Discours et remerciements à l'assemblée de M. Boury et de M. Balembos



Remise du trophée au vainqueur du championnat, M. Collery



Vente des pigeons par M. Balembos et M. Chatelain de « La Défense »

### Visites pédagogiques

C'est la rentrée ! Nous rappelons aux enseignants que nous accueillons avec plaisir leurs élèves et que nous serions heureux de participer à leurs projets éducatifs. Nous rappelons aussi aux enfants et à leurs parents qu'ils peuvent profiter du mercredi et du dimanche (selon les horaires de permanence - voir rubrique informations diverses) pour nous rendre visite.

#### Petite leçon de colombophilie

##### Les plumes

Elles ont des tailles et des fonctions différentes suivant leur emplacement.

**Les tectrices** : petites plumes de couverture, qui couvrent le corps à la façon des tuiles d'un toit. Elles assurent l'isolation (froid et pluie).

**Les rectrices** : ce sont les plumes de la queue. Elles sont au nombre de 12 et jouent le rôle de gouvernail. Elles assurent la stabilité du vol.

**Les rémiges** : ce sont les grandes plumes de l'aile. On peut distinguer les rémiges primaires (10), plumes de l'aile active qui sont mises à contribution dans chaque battement d'aile et assurent l'avancée dans le vol ramé, très résistantes, elles permettent l'envol et la propulsion, et les rémiges secondaires (10), plumes de l'arrière aile qui assurent le maintien de l'équilibre de l'oiseau, la portance.

**Le duvet** : plumes minuscules à houppes très légères, elles gardent la chaleur.

**Les filoplumes** : ce sont des plumes minuscules faites d'un seul brin, très fin. Insérées dans l'épiderme, elles ont un rôle sensoriel tactile.

Les plumes reflètent l'état de santé du pigeon au moment de la croissance.

**A noter** : au total, le pigeon compte environ 4000 plumes.

### Informations diverses

- Horaires d'ouverture de la Base de Loisirs : de 8h30 à 19h00 (du 01 au 30 octobre), de 8h30 à 17h30 (du 01 novembre au 28 février).
- Permanences du pigeonier Capsule - jusqu'au 31 octobre : les mercredis de 15h30 à 17h30, les premier et troisième dimanches du mois de 15h30 à 18h00 - à partir du 01 novembre : le mercredi de 15h30 à 16h30 et le premier dimanche du mois de 15h30 à 17h00 (selon conditions météorologiques).  
Visites sur rendez-vous en appelant au 03 27 85 27 67 ou au 03 27 85 65 39 ; Les visites sont gratuites.
- Journée de pêche : 7 euros.

Base de Loisirs du SIAT du Val de Riot - Rue Ampère - 59540 CAUDRY  
03.27.85.27.67 / 06 22 56 39 95  
<http://perso.wanadoo.fr/val-du-riot>

# ENCOMBRANTS

Donner, remplacer, jeter les objets qui vous encombrant...

**Voici un petit mémento !**

## DONNER

Pensez à donner ce qui vous encombre, mais qui est encore en bon état et peut servir à d'autres.

- **La Croix Rouge de Caudry** récupère meubles, électro-ménager, vaisselle, linge en bon état :
  - chez vous, à Caudry, selon les disponibilités de leur véhicule ;
  - vous pouvez déposer vos dons au local de l'association aux heures d'ouverture.

Croix Rouge, 16 rue de Belfort - 59540 CAUDRY  
03.27.85.93.87

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h.

- **La Maison des Associations** récupère du matériel agricole et médical pour une action de solidarité avec le Burkina Faso.

64 Boulevard Jean Jaurès - 59540 CAUDRY  
03.27.76.16.09 (demander Amandine)

Horaires : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.

- **La F.N.A.T.H.** (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés et Accidentés de la vie) récupère les anciens téléphones portables pour financer ses actions.

17 rue de St Quentin - 59540 CAUDRY  
03.27.70.19.75

Horaires : mercredi de 17h à 18h30.

- **Komunik'asso** récupère tout matériel informatique, même hors service. Elle répare, recycle les pièces détachées pour permettre à ses adhérents de s'équiper à petits prix (ordinateur à 150€).

03.27.37.18.70 ou 06.09.26.76.13 (Jean-Marc)

## REEMPLACER

Reprise des équipements électriques et électroniques

En application du Décret du 20 juillet 2005, vous payez désormais une éco-taxe sur ces équipements. Cette taxe sert à financer la collecte et le recyclage du vieux matériel. À SAVOIR : Ce même décret oblige le vendeur à reprendre le matériel ancien que vous remplacez, en magasin comme à la livraison.

## JETER

Prochains ramassages

Pour les objets lourds et d'origine ménagère. Sont exclus les produits toxiques, les déchets verts.

**Secteur A** (Centre-ville, au sud de la rue de la République et à l'ouest de la rue de saint Quentin) :

**mercredi 3 décembre 2008**

**Secteur B** (Transvaal et Négrier au nord de la rue de République comprise et de la rue Aristide Briand exclue) :

**mercredi 10 décembre 2008**

**Secteur C** (Bois Thierry et Maupassant, au sud de la rue Aristide Briand comprise, à l'est de la rue de saint Quentin comprise) :

**mercredi 17 décembre 2008**

Le détail des rues de chaque secteur est disponible en mairie et a été publié dans le numéro 45 de Dialogue.

### Déchetterie

rue de la Sucrierie - 59540 CAUDRY

Horaires : du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 et le dimanche de 9h à 12h.

Règles :

Se présenter muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile pour attester que vous êtes caudrésien(ne).

Vous pouvez déposer 2 m<sup>3</sup> par jour, avec un quota de 8m<sup>3</sup> par an gratuitement. Au-delà, le m<sup>3</sup> sera facturé.

Besoin de bras ou d'un véhicule ? Vous pouvez solliciter une entreprise d'insertion qui effectuera un devis pour le débarrasage et le transport de vos encombrants : **S.A.D.E.** (Solidarité Aux Demandeurs d'Emploi)

46, avenue Jules Guesde - 59540 CAUDRY. Tél : 03.27.85.35.10

**S.M.S.** (Société Multi-Services) 8, rue de Belfort - 59400 CAMBRAI. Tél : 03.27.81.98.00

## Le droit d'expression des conseillers municipaux

Charte de bonne conduite  
dans la rédaction des écrits destinés  
au Journal Municipal « DIALOGUE »  
Adoptée par 29 voix Pour et 3 abstentions :  
MM. BEZIN, DEBOURGIA et PODEVIN  
lors de la séance du Conseil Municipal  
du 26 novembre 2002.

Dans les communes de plus de 3500 habitants, un espace doit désormais être réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale, conformément à l'article 9 de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

### ⇒ Droit de réponse immédiat

Chaque groupe reçoit avant la publication les textes et peut répondre immédiatement.

## Ensemble pour Caudry

Chères Caudréennes, Chers Caudrésien,

Je ne puis m'empêcher de l'évoquer : depuis 1995 que je suis maire, mon opposition à chaque réunion de Conseil Municipal me dresse un scénario catastrophe en évoquant le possible départ d'une grosse entreprise Caudrésienne.

Heureusement que je ne suis pas superstitieux !  
En effet c'est tout l'inverse qui se produit actuellement.

L'entreprise Sicôs du groupe l'Oréal va absorber une grande partie de l'usine de Monaco qui emploie actuellement plus de 170 personnes. Quand on sait qu'elle est déjà l'une des plus importantes sinon la plus importante du groupe on ne peut qu'être impressionné.

Et ces bonnes nouvelles ne sont pas les seules : les entreprises Bouillon et Dufloy investissent dans des machines modernes. J'ai des contacts avec beaucoup d'entreprises qui ont des projets d'extension à un ou deux ans. Je vous en informerai dès que j'y serai autorisé.

Autres critiques qui nous étaient faites : la Zone Commerciale près de la RD 643 ne se ferait pas et le nombre d'emplois serait faible.

**Encore faux :** elle est bien là avec Leclerc, Mac Do et bientôt Buffalo Grill et beaucoup d'autres enseignes. Elle emploie actuellement journalièrement environ 200 personnes sur les chantiers et à terme plus de 200 emplois dans le domaine commercial (déjà fait : Mac Do : 35 - Leclerc : 40).

Bien sûr il ne faut pas négliger le petit commerce. Vous avez pu observer que nous multiplions les manifestations gratuites dans le Centre Ville (Carnaval, Car Podium Chérie FM, Grande Fête de Novembre et bientôt Marché de Noël avec patinoire dont s'occupe Madame Agnès Béranger, adjointe au commerce...) et que nous allons bientôt créer (avec subventions) des parkings pour améliorer le stationnement - ce qui est fortement demandé par les commerçants et consommateurs. D'autre part nous avons maintenant les conclusions d'une étude (subventionnée) sur le commerce de centre ville. Nous allons pouvoir travailler en partenariat étroit avec les commerçants et créer des animations. Madame IUPA, attachée d'administration principale en mairie, est chargée de cette mission.

D'autre part les liaisons par bus seront améliorées que ce soit pour aller à l'extérieur ou pour venir dans le centre ville.

Le foyer Paul Levayer va bientôt ouvrir (45 emplois) de même que la Caserne de Gendarmerie (début du 2<sup>ème</sup> trimestre 2009).

De grands travaux vont commencer : Centre de Secours et d'Incendie (35 professionnels et 70 volontaires), la Maison de Retraite privée (50 emplois) et à plus long terme le Boulevard de contournement Ouest et le Centre de Formation et d'Apprentis.

Pour tout cela il nous fallait des logements. Vous avez pu voir des grues s'élever dans tous les quartiers de Caudry car nous voulons un développement homogène et harmonieux de notre ville. Comme vous avez pu le constater il s'agit de logements modernes et de qualité réalisés pour la plupart en Loi De Robien.

D'ailleurs le plus grand nombre de visites à ma permanence concerne le logement.

Tout cela a été fait sans augmentation d'impôts alors que nos taux d'imposition sont parmi les plus faibles de notre strate démographique. Terminons par la gare qui a été totalement rénovée (avec subventions) et comme je l'ai dit dans mon éditorial les contacts que j'ai avec les services postaux sont optimistes pour une rénovation de la Poste.

Très Cordialement,  
Le Maire de Caudry,  
Conseiller Général du Nord,  
Guy BRICOUT.

## Caudry pour tous, Caudry Autrement.

Chères Caudréennes, chers Caudrésien,

Ce mois d'octobre va voir l'ouverture de différentes enseignes dans le nouveau centre commercial créé le long de l'ancienne RN 43 (RD 643). Ce développement modifiera à terme la configuration de la ville. Nous souhaitons que Caudry se développe raisonnablement et nous ne partageons pas totalement l'enthousiasme de la majorité municipale sur ce programme. Beaucoup de questions sont en effet sans réponse à ce jour.

Certains commerces manquaient certes à Caudry : s'implanteront-ils dans cette zone ? Quel sera son impact sur les commerces du centre ville qui en assurent l'animation ? Quel sera son impact sur les commerces de proximité qu'elle concurrence ? Nous souhaitons vivement que les créations d'emplois annoncées soient au rendez-vous et que toute personne qui souhaite un temps plein l'obtienne : qu'en sera-t-il ? Il faudra des mois voire deux ou trois ans pour apporter des réponses. Nous souhaitons vivement aussi que chaque Caudrésien trouve son compte dans cette nouvelle expansion de notre ville. Nous pensons qu'un projet de cette ampleur aurait nécessité la consultation de la population bien en amont alors qu'elle a tardé à venir et s'est faite sous la pression électorale.

Il y a quelques mois une réunion d'information a réuni en mairie les riverains du magasin Leclercq de la rue de Cambrai, magasin qui va fermer ses portes au profit de ce nouveau centre commercial situé sur l'ancienne nationale 43.

Devant le mécontentement des riverains venus très nombreux à cette réunion, le maire a pris l'engagement, le temps de l'installation d'une supérette dans le quartier, de créer une desserte de bus du centre commercial.

Cela a des avantages mais aussi des inconvénients.

-Avantages :

1. Ce projet va permettre aux Caudrésien de se rendre dans la zone commerciale.

2. Il devrait également désengorger le centre ville de sa circulation automobile.

-Inconvénients :

1. Perte de temps par rapport au commerce de proximité, pas loin d'une demi-journée pour faire l'acquisition d'un pack d'eau.

2. Coût : deux euros de transport pour aller et retour, cela pèse lourd dans le coût d'un panier de courses.

3. Pour certains, perte du plaisir de faire chaque jour ses courses à pied.

4. C'est également une publicité gratuite pour le centre commercial au détriment du commerce de proximité.

Autre projet en cours : la démolition de l'ancien Lycée Jacquard, rue de la République. Certes, avec ses mosaïques lézardées, il constitue une injure esthétique dans le paysage. Mais en dessous se trouvent les briques de l'ancienne usine Yofflin. Il y a quelques années un investisseur privé a souhaité le racheter pour le rénover et y installer logements, bureaux et une supérette, beau projet refusé par la municipalité.

Le coût de la démolition serait d'environ 350 000€ sans compter les éventuels suppléments.

Un parking d'environ 50 places serait installé sur le site. Cela fait très cher de la place de parking. On nous rétorquera que le projet est subventionné. Mais les subventions, qu'elles soient d'État, de la Région ou du Département, c'est de l'argent public qui vient de nos impôts. Notre devoir d'élu est de les utiliser au mieux des intérêts de la population, cela ne nous paraît pas être le cas pour ce projet.

Très cordialement,



Christiane  
Marande-Podevin



Gérard  
Bczin



Michèle  
Ruquois



Christian  
Dervaux

## «Pour une gestion plus adroite»

Chers concitoyens,

Deux numéros de DIALOGUE en moins de six semaines et en plein été de surcroît, quand la politique ronronne doucement, même la plus agressive des oppositions chercherait vainement le moindre sujet de discorde.

À noter toutefois l'envolée des taxes foncières. En ce qui me concerne, si la commune a été raisonnable (1,61%) le Département et la Région l'ont été beaucoup moins (17,28% et 15,43%) ils participent donc allègrement à l'effritement du pouvoir d'achat déjà mal en point des Français.

Chaque année les budgets de ces deux institutions explosent. Certes beaucoup me répondront que le gouvernement est en grande partie responsable avec la décentralisation de certaines compétences, ce qui n'est pas tout à fait faux, mais il est important que les contribuables sachent où va leur argent.

Chacune de ces institutions a des compétences imposées, comme vous le savez. Celles du Conseil Régional sont : le transport, les lycées, la formation, l'apprentissage...

Et il y a des compétences volontaristes, donc non obligatoires, comme la solidarité internationale à laquelle l'exécutif régional réserve près de 1% de son budget 2007 soit 3,4 millions d'euros.

Et là, on peut se demander, dans les conditions économiques, sociales actuellement très difficiles dans notre pays : Est-ce bien raisonnable ? et n'y a-t-il pas d'autre priorité ?

Pendant ce temps la période hivernale est à nos portes, le temps est peu clément et certains de nos concitoyens sont logés dans des conditions complètement indécentes.

À noter aussi les trombes d'eau qui se sont abattues récemment sur Caudry et qui doivent rappeler que la nature sera toujours la plus forte. J'imagine la situation si des travaux récents n'avaient pas amélioré grandement les capacités d'absorption et d'évacuation !!

Mais il reste encore des zones sensibles à améliorer et nous restons toujours à la merci de dérèglements naturels qui semblent avoir tendance à se multiplier (voir Pommereuil et Haumont).

À noter aussi la politique très ambitieuse de Mr le Maire dans le secteur du logement (près de 400). Non pas que je sois contre ; cependant avec la crise financière je ne voudrais pas que certains projets s'arrêtent en cours de construction par manque de crédit, et que des logements ne trouvent ni acquéreurs ni locaux. Pour preuve, ce matin, on nous annonçait que le gouvernement avait l'intention de racheter près de trente mille logements non terminés par les promoteurs en panne de financement ou faute de certitude sur les ventes.

Dans un tout autre domaine, l'usage veut que les articles donnés par les oppositions soient, avant tirage, communiqués aux intéressés pour contrôle et vérification.

C'est une saine pratique !!

La preuve, dans le dernier numéro de Septembre, je n'ai pas pu contrôler avant tirage, puisque je m'étais absentée quelques jours et une phrase importante a disparu de mon texte. Je ne doute pas que l'erreur soit involontaire.

Je souhaiterais donc revenir sur mon article faisant part de l'ouverture prochaine de la nouvelle zone commerciale avec le Leclerc et Le Mac Do.

J'expliquais qu'en tant que commerçante j'étais inquiète pour l'avenir du centre ville et (partie oubliée au dernier dialogue) « qu'en tant qu'élue je ne pouvais que me réjouir de la création d'une centaine d'emplois surtout avec un taux de chômage en nette hausse ces dernières semaines » ;

Mélanie ETHUIN, Conseillère Municipale  
«Pour une gestion plus adroite», Conseillère Régionale





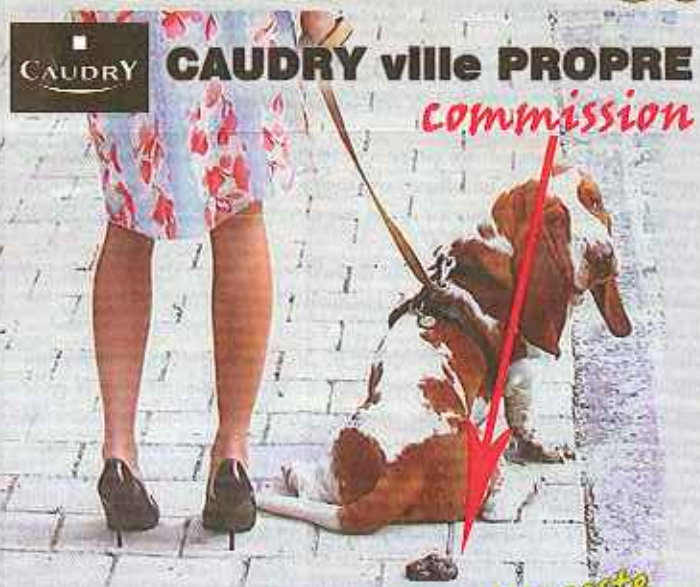
### RAPPEL À LA LOI

La police municipale vous informe que par arrêté de M. le Maire, vous avez l'obligation de rentrer vos poubelles après le ramassage.

Le non-respect de cet arrêté vous expose à une amende.



**Déclaration des chiens d'attaque et de défense**  
Désormais les propriétaires qui n'ont pas déclaré ou qui n'ont pas fourni à la police municipale, les documents nécessaires à la mise à jour du chien, sont susceptibles de faire l'objet de poursuites en cas de contrôle sur la voie publique.



**CAUDRY ville PROPRE**  
Commission



→ réaction :

**... OU PUNITION : 38€\***

*Choisissez la propreté c'est gratuit!*

La Municipalité de Caudry poursuit sa démarche qualité afin de vous offrir des trottoirs et des espaces publics propres, agréables et bien entretenus.  
(\*Arrêté municipal du 25 Novembre 2007)

**Police Municipale -**  
5, rue A. Briand  
Secrétariat : 03.27.72.94.10



et vous pouvez désormais les contacter par mail :  
contact@police-municipale.caudry.fr

### On ne le voit pas, on ne le sent pas ... et il tue chaque année dans notre région ...

Le monoxyde de carbone est un gaz inodore, incolore, et sans saveur, donc indétectable par nos sens ... et c'est bien ce qui le rend si dangereux !.

Un appareil de chauffage mal réglé, un conduit de fumée non ramoné, des ventilations bouchées « parce qu'on ne veut pas de courant d'air », et c'est le drame.

Le monoxyde de carbone qui se dégage dans un logement va être respiré par les occupants, et se fixer sur l'hémoglobine de leur sang, prenant la place de l'oxygène, et causant une asphyxie.

Maux de têtes, nausées, vertiges, vomissements, perte de connaissance ... tels sont les signes de l'intoxication au monoxyde de carbone.

Chaque année, ce gaz tue des dizaines de personnes dans notre région ... En 2007, le Nord Pas de Calais a totalisé à lui seul 780 personnes intoxiquées au CO. Neuf décès ont été déplorés. Cependant, ces décès ne sont pas les seules conséquences à déplorer. En effet, les personnes ayant survécu à une intoxication peuvent en garder des séquelles, neurologiques ou cardiaques, parfois irréversibles.

Tous les types de combustibles peuvent être concernés : charbon, gaz, pétrole, ... Mais il existe des moyens de se protéger d'une intoxication : ne jamais boucher les ventilations de la maison, faire entretenir son chauffage tous les ans par un professionnel qualifié, faire ramoner mécaniquement le conduit de fumée, ne pas utiliser les chauffages d'appoint comme les feux à pétrole plus de 2 heures par jour ...

Attention également au chauffe-eau installé dans la salle de bains ou la cuisine ... lui aussi doit être entretenu.

**Le Centre AntiPoison de Lille propose un petit questionnaire sur Internet pour faire le diagnostic de sa maison :**  
<http://www.minicap.net/web/diagnostic.html>.

### D'où proviennent les intoxications ?



## ES Caudry les prochaines rencontres

### Dimanche 15H :

#### Seniors A

- 09/11 - Bruay - E.S.C.
- 16/11 - E.S.C. - Guesnain
- 30/11 - E.S.C. - Marly
- 07/12 - Biache - E.S.C.
- 21/12 - E.S.C. - St Nicolas
- 25/01 - E.S.C. - Waziers
- 01/02 - Armentières - E.S.C.
- 15/02 - E.S.C. - Case
- 01/03 - Roubaix Port - E.S.C.
- 15/03 - E.S.C. - Villeneuve d'Ascq

#### Seniors B

- 09/11 - E.S.C. - Aulnoy
- 16/11 - Flines - E.S.C.
- 30/11 - Neuville - E.S.C.
- 07/12 - E.S.C. - Trith.
- 21/12 - Anhiers - E.S.C.
- 25/01 - Bousies - E.S.C.
- 01/02 - E.S.C. - Gommegnies
- 15/02 - Neuvstremy - E.S.C.
- 01/03 - E.S.C. - Villers
- 15/03 - Pontfrais - E.S.C.

### Dimanche matin :

#### 18 ANS A - Régionale

- 09/11 - E.S.C. - Douai
- 16/11 - Feignies - E.S.C.
- 23/11 - V.A. - E.S.C.
- 30/11 - E.S.C. - Roubaix
- 07/12 - Escaudain - E.S.C.
- 18/01 - Lesquin - E.S.C.
- 25/01 - E.S.C. - Béthune

#### 18 ANS B - PR. EXCE.

- 09/11 - E.S.C. - Aulnoy
- 16/11 - Douzies - E.S.C.
- 30/11 - E.S.C. - Pont
- 07/12 - Avesnes - E.S.C.
- 18/01 - Hautmont - E.S.C.
- 25/01 - E.S.C. - Escaupont

#### 15 ANS A - Régionale

- 09/11 - Waziers - E.S.C.
- 16/11 - E.S.C. - Roubaix
- 23/11 - E.S.C. - Wattrelos
- 30/11 - Templeuve - E.S.C.
- 07/12 - E.S.C. - Case
- 18/01 - E.S.C. - Raisme
- 25/01 - Aulnoy - E.S.C.

#### 15 ANS B - 1<sup>ère</sup> D.

- 09/11 - Somain - E.S.C.
- 16/11 - E.S.C. - Aniche
- 30/11 - Bouchain - E.S.C.
- 07/12 - E.S.C. - Haussy
- 18/01 - E.S.C. - Fechain
- 25/01 - Walincourt - E.S.C.

### Samedi après-midi :

#### 13 ANS A - Régionale

- 09/11 - Roubaix - E.S.C.
- 16/11 - E.S.C. - St Amand
- 23/11 - E.S.C. - Wasquehal
- 30/11 - Tourcoing - E.S.C.
- 07/12 - E.S.C. - Escaudain
- 18/01 - E.S.C. - Villers
- 25/01 - Carvin - E.S.C.

#### 13 ANS B - PR. 1<sup>ère</sup> D.

- 09/11 - E.S.C. - Villers en Cauchies
- 16/11 - St Roch - E.S.C.
- 30/11 - E.S.C. - Rieux
- 07/12 - Pommereuil - E.S.C.
- 18/01 - Graincourt - E.S.C.
- 25/01 - E.S.C. - Le Cateau

#### BENJ. A - 1<sup>ère</sup> Elite

- 09/11 - E.S.C. - Marly
- 16/11 - St Amand - E.S.C.
- 30/11 - E.S.C. - Case
- 07/12 - Hautmont - E.S.C.
- 18/01 - Maubeuge - E.S.C.
- 25/01 - E.S.C. - VA

#### BENJ. B - 1<sup>ère</sup> Division

- 09/11 - Manières - E.S.C.
- 16/11 - E.S.C. - Villers-Outréaux
- 30/11 - Denain - E.S.C.
- 07/12 - E.S.C. - Hordain
- 18/01 - E.S.C. - Saulzoir
- 25/01 - Walincourt - E.S.C.

#### BENJ. C - 2<sup>ème</sup> Division

- 09/11 - St Souplet - E.S.C.
- 16/11 - E.S.C. - Vendegies
- 30/11 - Pommereuil - E.S.C.
- 07/12 - E.S.C. - Beauvois
- 18/01 - E.S.C. - St Hilaire
- 25/01 - Le Cateau - E.S.C.

#### POUSSIN 1

- 09/11 - Masnières - E.S.C.
- 16/11 - E.S.C. - Solesmes
- 30/11 - E.S.C. - Viesly
- 07/12 - VA - E.S.C.
- 18/01 - Saulzoir - E.S.C.
- 25/01 - E.S.C. - Marquion

#### POUSSIN 2

- 09/11 - Saulzoir - E.S.C.
- 16/11 - E.S.C. - Vendegies
- 30/11 - E.S.C. - Avesnes
- 07/12 - Villers-en-Cauchies - E.S.C.

#### POUSSIN 3

- 09/11 - E.S.C. - Quiévy
- 16/11 - Saulzoir - E.S.C.
- 30/11 - E.S.C. - St Souplet
- 07/12 - Le Cateau - E.S.C.

#### POUSSIN 4

- 09/11 - E.S.C. - Le Cateau
- 16/11 - Neuville - E.S.C.
- 30/11 - E.S.C. - Busigny
- 07/12 - Le Pommereuil - E.S.C.

Inscriptions : Débutant, poussin, benjamin les mercredis après-midi au terrain synthétique.  
Pour les autres catégories contacter : M. Bruno RONCE  
☎ : 06.64.10.76.95

## L'ES Caudry en chiffres

300 joueurs  
24 éducateurs  
60 dirigeants  
1 terrain synthétique  
3 terrains en herbe



# 空手道

## Vie Sportive

### Osez LE KARATÉ !

Le karate est enseigné à Caudry depuis 32 ans .  
Les cours sont actuellement dispensés Salle des Tullistes.  
Les adultes de 16 à 60 ans s'y retrouvent le lundi et le jeudi à 20h  
et les enfants (dès 5 ans) le jeudi à 18h.  
Le professeur, Jean Pierre Vandeville, est le même depuis la création du club  
Jean Pierre Vandeville est 6<sup>ème</sup> dan et possède le 2<sup>ème</sup> degré du BEES .



Peu de sports - comme le KARATÉ - permettent la pratique en famille ! .

C'est d'ailleurs l'un des grands atouts du Karaté. En effet lorsque l'on débute c'est quasiment le même apprentissage pour tous.

Alors vous qui conduisez votre enfant à son entraînement hebdomadaire, plutôt que de l'attendre 1 heure dans la salle ou dans votre voiture... Osez essayer... .

Cela vous permettra de voir la progression de vos enfants , les accompagner dans celle-ci et provoquer une émulation .

Avoir la même ceinture que papa, maman et un jour les doubler, quelle fierté !.

### Pour les enfants LE KARATÉ c'est super !

Le Karaté permet :  
-Une prise de conscience harmonieuse de l'équilibre croissant par un travail coordonné des membres (conseillé par les médecins).  
-Un assouplissement qui n'a rien à envier aux autres sports,  
-L'apprentissage de la défense... mais aussi l'apprentissage du respect d'autrui .  
Éducation physique et mentale de premier ordre, le Karaté, sport méconnu, devient une passion pour tous ceux qui le pratiquent.



Après en avoir constaté rapidement les effets bénéfiques, le karaté est un sport que les parents considèrent comme complément indispensable à l'éducation de leurs enfants

### LE KARATÉ c'est féminin !

Ce sport permet :  
Un travail de souplesse, de rapidité, de réflexe, de tonicité, de musculation, associé à la recherche esthétique (travail des katas).



On ne fait pas «de gras» au KARATE  
Regardez les entraîneurs ...

Et en plus, il y a l'aspect self défense ...  
Trouvez plus efficace avec les mêmes avantages !

En résumé une gymnastique utile dont peu de sports ont leur équivalent.

CE QUE VOUS RECHERCHEZ , C'EST :  
Retrouver confiance en vous par une méthode de défense, la plus complète de toutes, assimilable et utilisable facilement. Le tout, dans un club sérieux qui a fait ses preuves avec le même entraîneur depuis plus de 30 ans.

**C'EST CE QUE VOUS TROUVEREZ AU  
MAWASHI KARATE CLUB.**  
Si vous désirez un complément d'information, téléphonez-moi, passez au Club ou allez sur notre site internet [www.karate-mkc.fr.tc](http://www.karate-mkc.fr.tc)

**OSEZ LE KARATÉ**  
Renseignements pendant les cours  
ou tél au : 03 27 74 94 14  
et sur le site [www.karate-mkc.fr.tc](http://www.karate-mkc.fr.tc)

UN CODE MORAL qui sert de support à l'entraînement : Générosité... Humilité... Loyauté... Amitié... Courage... Dignité... Sincérité... Sérénité... Coeur... Courtoisie ... Honneur... Persévérance ...



# Les Sports à Caudry

### Sports collectifs

**Football**  
ES Caudry - Mlle DECROMAMBOURQZ - Tél. : 06.83.38.48.68  
Foot loisirs des municipaux - M. HISBERGUE - Tél. : 03.27.75.70.00  
Le Baron - Café le Baron rue Barbusse - Tél. : 03.27.85.16.70  
**Volley ball**  
AL Caudry Volley ball - M. COLLIN - Tél. : 03.27.16.37.94  
**Handball**  
Caudry Handball Club - contact M. VASSON - Tél. : 06.70.93.43.85  
**Basket ball**  
Caudry Basket Club - M. LENOTTE - Tél. : 03.27.76.33.85  
**Rugby**  
Rugby Caudrésis Association - M. BESIN - Tél. : 06.85.17.34.70

### Sports de Raquettes

**Tennis de table**  
Club Pongiste Caudrésien - M. FONTAINE - Tél. : 03.27.76.01.61  
**Tennis**  
Tennis Club Caudrésien - M. LERNON - Tél. : 03.27.85.38.39  
**Badminton**  
Caudry Badminton - M. DELAY - Tél. : 06.86.45.09.98

### Activités Gymniques

**Gym d'entretien**  
Fitness GEA - Mme COURTOIS - Tél. : 03.27.85.15.57  
Caudry Gym Plus - Mme AVICE - Tél. : 03.27.85.03.14  
**Gym sportive**  
Gymnastique volontaire masculine - M. HOURIEZ - Tél. : 03.27.85.14.88  
**Gym rythmique**  
La Sainte Maxellende - M. DEJARDIN - Tél. : 03.27.85.40.04  
Caudry GRS - M. DELMEE - Tél. : 03.27.76.04.63

### Sports de combats

**Karaté**  
Mawashi Karaté Club - M. VANDEVILLE - Tél. : 03.27.74.94.14  
**Judo**  
Judo Caudry - Mme WAIGNIER - Tél. : 03.27.85.31.50  
**Aïkido**  
Waza Aïkido Caudrésien - M. COURCELLE - Tél. : 03.27.76.20.34  
Aïkido Caudry - M. MARIN - Tél. : 03.27.76.16.09  
**Boxe Thaï**  
Boxe Thaï Caudrésienne - M. BRIQUET - 03.27.76.22.90  
**Savate**  
Riot Savate Club - M. PARMENTIER - Tél. : 03.27.85.58.63

### Expression corporelle, danse

**Danse**  
Handidanse - Mme AVIO-PAILLARD - Tél. : 06.62.50.36.90  
**Danse contemporaine**  
Atelier F. LUINI et V. LEMAIRE - Mme LUINI Tél.: 06.24.48.19.79  
**Danse Hip-Hop**  
A100danse - M. LEGRAND - Tél. : 06.72.69.14.56  
**Danse de salon et de style**  
Caudry-Dance - M. DANQUIGNY - Tél. : 06.76.87.02.36

**Natation**  
Natation  
Sports nautiques caudrésiens - Mme DELABRE - Tél. : 03.27.85.34.48

**Jeux Populaires**  
Pétanque  
La pétanque caudrésienne - M. RENARD - Tél. : 03.27.76.19.67

**Tir**  
Tir sportif  
Tir à l'arc  
Tir sportif caudrésien - M. KUKURUDZ - Tél. : 03.27.70.97.45  
Les amis réunis - M. RUOL - 03.27.76.15.37

**Education canine**  
éducation canine  
Club cynophile caudrésien - M. MARIN - Tél. : 03.27.76.07.66

**Athlétisme**  
Athlétisme  
Union Caudrésienne d'Athlétisme - M. LAMOURET - Tél. : 03.27.85.07.75

**Cyclotourisme VTT**  
Cyclotourisme  
Association cyclotouriste - Mme BISIAUX - Tél. : 03.27.76.34.03  
Cyclisme  
Caudry Cycling Team - M. JAUREGUI  
VTT, marche  
VTT Club de Caudry - M. GOGUILLON - Tél. : 06.50.56.89.06

**Divers**  
Motocyclisme  
Moto Club Caudrésien - M. BALEMBOIS - Tél. : 06.18.95.66.54  
Tuning  
Nord Concept Car - M. POULAIN - Tél. : 03.27.85.34.09  
Yoga  
RESPYRS - Mme BAILLON - Tél. : 03.27.76.19.14  
Pêche  
La Carpe Caudrésienne - M. FONTAINE - Tél. : 03.27.85.60.28

## Envie de Sport ?

**n'hésitez pas, contactez le service des Sports :**

Interlocuteur privilégié des associations sportives de la Ville, le service des sports coordonne l'utilisation et l'entretien des équipements sportifs et assiste les associations dans l'organisation d'événements exceptionnels.

Adjoint au Maire chargé des sports et des associations sportives :  
M. Serge WARWICK - Tél. : 03.27.75.70.00  
Permanence en Mairie le vendredi de 17h30 à 18h30

Responsable administratif du service des sports :  
M. BRIQUET - Tél. : 06.80.99.92.33

Chargé du sport scolaire  
M. CARDON

Chef de bassin équipements nautiques :  
Mme DESCHAMPS - Tél. : 03.27.85.34.48

## Cambrésis Emploi

vous ACCOMPAGNER et FACILITER le retour à l'EMPLOI



### ➔ Pour Qui ?

Si vous êtes motivé(e) et disponible pour vous investir afin de (re)trouver un emploi, Si vous êtes demandeur d'emploi de longue durée ou Allocataire du RMI.

### ➔ Comment fait-on pour bénéficier d'un accompagnement par le PLIE ?

Des référents du PLIE peuvent vous accueillir et vous donner toutes les informations pendant leurs permanences dans les locaux de Avenir Jeunes, rue Marliot à Caudry les lundis, mardis, jeudis, vendredis (journées) et mercredis matin

### ➔ Que va-t-on me proposer ?

Avec le référent du PLIE, vous allez construire un parcours d'insertion professionnelle individualisé cohérent menant à l'emploi. Pour cela vous serez aidé dans vos démarches (aide à la formation, aide aux déplacements, propositions d'actions spécifiques mises en place par le PLIE dans le cadre de découverte des métiers, mise en relation avec des employeurs...).

**Siège de Cambrésis Emploi - PLIE :**  
30, Place Aristide Briand 59 400 CAMBRAI. Tél : 03.27.74.05.82  
Président : M Jean-Raymond WATTIEZ  
Directrice : Mme Valérie DELAY



### Pour info :

Modules spécifiques « Communiquer avec son Image » organisés par le PLIE avec une séance de maquillage, de coiffure et d'habillement afin de se mettre en valeur lors d'entretiens de recrutements.



Groupes de 6 à 7 personnes : durée de 20 heures

1 groupe : semaine 37

1 groupe : semaine 43

1 groupe : semaine 47

Dans les locaux de Avenir Jeunes, rue Marliot à Caudry  
☎ 03.27.75.84.11

Renseignements auprès d'un des référents du PLIE :  
Madame Marie-Christine DEPARIS  
Monsieur Stéphane DRON  
Monsieur Jean-Yves THERET

Madame, Monsieur, Saviez vous qu'en 20 ans le nombre d'animaux de compagnie vaccinés en France est passé de 30% à 60% ?  
Cet acte responsable, pour les protéger des maladies est aussi un acte qui concourt à l'intérêt public car en préservant les animaux de compagnie, on préserve les hommes qui les entourent.

Depuis 20 ans, Virbac se bat pour la vaccination animale et se félicite aujourd'hui de voir les progrès réalisés en deux décennies. Alors, si ce n'est déjà fait :

**Je l'aime, je le fais vacciner**

et poursuivons ensemble cette formidable mobilisation pour la médicalisation animale...

**LA PISCINE TOURNESOL**  
CAUDRY  
03.27.85.34.48

Modification d'Horaires  
Lundi : 12H - 14H  
Mardi : 7H30 - 9H / 12H - 14H / 17H30 - 21H  
Mercredi : 10H - 11H45 et 15H45 - 19H  
Jeudi : 17H - 19H  
Vendredi : 7H30 - 9H et 18H - 21H  
Samedi : 8H30 - 10H30 et 15H - 19H  
Dimanche : 8H30 - 12H30  
La sortie du bassin s'effectue 20 minutes avant l'heure indiquée. Merci



Appel à candidatures  
«Parents, enfants et temps libres»

Afin de soutenir les associations qui «aident les parents à être parents pour l'épanouissement de leurs enfants», la Fondation Ronald McDonald sous l'égide de la Fondation de France a créé le Prix et les Rencontres Familles au Coeur.

Pour poursuivre cet engagement, la Fondation Ronald McDonald lance à partir de Septembre le Prix Familles au Coeur 2009 doté de 75 000 €, sur le thème «Parents, enfants et temps libres». Les 5 associations lauréates recevront chacune un prix de 15 000 €.

Aujourd'hui, les enfants et les adolescents ont de longues périodes de temps libres : en journée ou en soirée, pendant les week-ends et les vacances. Ces temps libres, s'ils sont judicieusement occupés, peuvent devenir des temps riches grâce à des activités et projets au service du développement culturel, social, relationnel et de l'autonomie des enfants.

Le Prix «Familles au coeur» 2009 récompensera 5 initiatives associatives exemplaires ayant pour but de :  
-favoriser les temps de partage avec des projets de jeux, de loisir ou culturels  
-aider les parents à être les initiateurs et les organisateurs de tels projets  
-favoriser l'implication des parents, des enfants et des adolescents dans la vie associative locale.

Les actions présentées devront être mises en oeuvre depuis au moins 2 ans à la date de la candidature et s'inscrire dans le long terme. Les actions de proximité mobilisant des bénévoles seront privilégiées.

La participation au Prix est ouverte aux associations à but non lucratif intervenant en France métropolitaine et dans les DOM-TOM. Pour en savoir plus sur le Prix «Familles au coeur» et les modalités de participation, rendez-vous sur [www.donnellamain.fr](http://www.donnellamain.fr)

Pour postuler demander un dossier de candidature à :



**FONDATION Ronald McDonald**  
1 rue Gustave Eiffel - 78045 Guyancourt cedex  
courriel : [fondation@fr.mcd.com](mailto:fondation@fr.mcd.com)  
Tél. : 01 30 48 61 49 - Fax : 01 30 48 62 74

[www.donnellamain.fr](http://www.donnellamain.fr)

Date limite d'envoi des dossiers : 31 décembre 2008  
(à minuit, cachet de la Poste faisant foi)

**LEZARMONIC**  
MUSIQUE

VENDREDI 16 JANVIER  
Théâtre de Caudry  
à 20H30

L'harmonie de Caudry, les musiciens des harmonies du Cambrésis et le groupe Lézard martien vous proposent le spectacle **LEZARMONIC**.  
Concert réunissant sur scène un groupe de rock et un orchestre à vent.



# BRADERIE DE SAINTE MAXELLENDÉ

rue du Gal Leclerc, angle rue de la République  
rue Briand jusqu'à l'entrée du parking  
et rue de St Quentin, jusqu'au Rosaire.

**Dimanche 9 Novembre 2008**  
de 8h à 18h



## DÉFILÉ CONCERT

CREATIONS DE SYLVIE FACON  
MUSIQUE DE MUM

PARTENAIRES  
Maquillage: Institut BEAUTY CELLY  
Parruc: GOMEZ, Coiffure Solesmes  
Décor: SENS Coiffure



VENDREDI 14 NOVEMBRE 2008 à 20h30  
**ESPACE A. SCHWEITZER / CAUDRY 8€**  
ÉVÉNEMENT REPRISÉ SUR TV BEFFRE YVELON - LE CAUDRY  
BIBLIOTHÈQUE - OFFICE DU TOURISME - CAUDRY/CAMBRAI  
TOUS LES BÉNÉFICES REVERSÉS AUX ŒUVRES SOCIALES DE CAUDRY

## LA MUSIQUE REUNIT WEDEL ET CAUDRY.

Alors que le partenariat entre Wedel et Caudry fêtera ses 45 ans le 10 Novembre prochain, la musique du Jugend Musikkorps, lancée par Edmund BACHMANN – à l'origine des relations amicales des 2 villes- devenue au cours des années le ELBSOUND JAZZORCHESTRA, créé par Reiner KIEHN, a fêté ses 50 ans de vie très active.

C'est un concert de jazz particulièrement brillant que cet orchestre, fort d'une trentaine de musiciens, a célébré cet événement devant 300 personnes enthousiasmées.

Madame Lûchau, Maire, a longuement félicité les musiciens pour l'excellence de leur travail entièrement bénévole.

Monsieur Guy BRICOUT, Maire-Conseiller Général, Madame Anne Sophie DUEZ-MERY, chargée du dossier Jumelage et Monsieur Nicolas LESTRINGUEZ, Président du Comité de Jumelage retenus par un agenda très chargé se sont fait représenter par M. Pierre BAZIN qui en 1963, avec son ami Edmund BACHMANN, mit sur les rails les relations entre les 2 cités.

Le séjour dans la cité de « Roland » a permis de renforcer les liens d'amitié. Un courrier parviendra à Monsieur Guy Bricout, la semaine prochaine, pour l'inviter à conduire une délégation en 2009 chez la voisine de Hambourg.

Espérons que le ELBSOUND JAZZORCHESTRA se produira bientôt à Caudry ainsi que le « Chœur des Marins de Wedel » avec lequel ce séjour a permis de renouer des contacts.

Pierre BAZIN

*Nous apprenons le décès de Monsieur Joachim REINKE, Ancien Maire de notre commune Jumelle WEDEL. Il était le prédécesseur de Madame Sabine LÛCHAU. Monsieur REINKE était un ardent défenseur du jumelage et entretenait une réelle complicité d'amitié avec notre Maire, Guy Bricout, chez qui son épouse et lui logeaient d'ailleurs chaque fois qu'ils passaient officiellement ou amicalement à Caudry. Il aimait venir à Caudry, même en privé, voire incognito. Les relations étaient d'autant plus simples que son épouse parle couramment notre langue.*

*La municipalité et le comité de jumelage perdent un grand ami.*

Pierre BAZIN



**Le comité de jumelage « recrute » et lance un appel aux Caudrésien(ne)s et Caudrésien(ne)s si possible germanistes et désireux de s'impliquer dans les activités par courrier adressé à Monsieur Nicolas Lestringuez, Président du Comité de Jumelage en Mairie avant le 29/11/08**



M. Poulet, chargé de la Vie des quartiers et de la propreté urbaine  
Mme Mory-Duez, chargée du tourisme, du patrimoine et de la communication  
M. Bricout, maire - M. Lestringuez, président du Comité de Jumelage  
M. Bazin, finalisateur du jumelage en 1963 entre les deux villes



## Un site internet dédié au monde associatif local.

Huit adolescents : Thomas, Justine, Kim, Sébastien, Anthony, Kyllian, Kévin et Cassandra sont à l'origine de ce projet. Réalisé en partenariat avec la Maison des Associations, où ils ont travaillé d'avril à juin tous les mercredis après-midi, cet outil complet recense 170 associations. Ainsi, le nom du président, l'adresse du siège social, la description de la société et ses coordonnées sont désormais faciles à trouver. La Sphère Associative Caudrésienne a été présentée officiellement le 18 septembre dernier aux élus locaux, présidents d'association, partenaires etc...

Vous cherchez des renseignements sur les associations locales, une seule adresse :

<http://sphere-asso-caudry.fr/tc/>



## Assemblée Générale de la F.N.A.C.A.

Lors de la dernière assemblée générale, le comité de Caudry a procédé à l'élection du nouveau bureau qui se présente comme suit :

Président : Gérard BEZIN  
Secrétaire : Paul BRACQ  
Trésorier : André MENTION  
Vice-Président :

- Christian BUZIN, délégué
- Jean-Claude DETANT, juridique, social, remise des cartes.
- Jean-Claude GABET, bibliothèque et fêtes
- Daniel MERCIER, porte drapeau, fêtes, convocations.

Membres du bureau :

Michel DEFOSSEZ ; Michel DENHEZ, Porte drapeau ; Claude FLAGEL, Porte drapeau ; Yves BERSILLON ; Jean-Claude COURTOIS ; Claude DROMBY ; Albert FAUQUEUX ; Serge FONTAINE ; Claude GLADIEUX ; Fernand LENGREND ; Michel CLAISSE ; Jacqueline LENGREND ; René LEBORGNE ; Germain MENARD ; Serge MERESSE ; Roger JACQUEMIN ; Michel PLET.

Nouveaux candidats élus :

Gustave DOISY ; Paul BISIAUX ; Maxime DURIBREUX ; Claude CHATELAIN ; André DUFOUR.

## Un brillant Cursus

Issu d'une famille de musiciens, tous membres de l'harmonie de Caudry, le trompettiste Richard Ségard, élève d'Eric Godbille, a obtenu en juin dernier le 1<sup>er</sup> prix de la ville de Caudry.

Cette récompense, obtenue à seulement 16 ans, clôture un brillant cursus musical dans notre école de musique.

Parallèlement à ses activités au sein de notre harmonie municipale, Richard poursuivra désormais ses études musicales au conservatoire de Cambrai. Souhaitons lui toute la réussite qu'il mérite.



## Le Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs a soufflé ses 15 bougies.

Le 7 septembre dernier, à la Salle des Fêtes du Pôle Culturel, de nombreuses animations ont été proposées à un public venu en nombre, pour fêter les 15 ans du Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs. Créée en 1993, cette association compte actuellement 240 membres et a pour objectif de permettre à toute personne de tous horizons de faire des offres et des demandes de savoirs, savoir-faire... Lors de cette journée, couture, tricot, jardinage, Arts plastiques étaient au programme. De nombreuses associations partenaires telles Avenir Jeunes, Ré-Actifs, Solidar, Kommunik'Asso etc... étaient au rendez-vous et ont animé des stands.

Pour tout renseignement :

Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs  
rue Camille Desmoulins

☎ : 03.27.85.49.72

36



37



# Vie associative

## Prévention et Sécurité Routière



L'association Cyclotourisme, présidée par Jeanne-Rose BISIAUX, aidée de ses 35 membres et de 200 bénévoles, a réussi son pari pour la deuxième édition de cette matinée de prévention et de sécurité routière le 29 juin dernier.

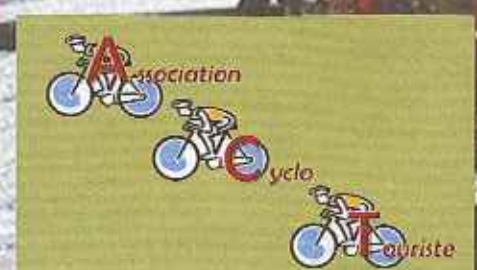
### Au programme de la journée :

- Le **junicode**, pour les moins de 12 ans, (mini circuit de simulation routière avec parcours à effectuer à vélo) Ce junicode a été animé, cette année par la Brigade Motorisée de Cambrai.
- Initiation au cyclotourisme**,  
\*circuit hors ville avec un parcours de 15km, dès 14 ans.  
\*circuit ville avec un parcours de 15 km dans la ville, dès 8 ans.
- Stand de sensibilisation à la Sécurité Routière** par la Brigade Motorisée de Cambrai.
- Initiation au Gymkhana** par le Club de motos d'Iwuy (initiation à la notion d'équilibre).
- Stand de maquillage et Crêpe** par Tiot Gest'in or
- Distribution de documentation et d'éthylotests.**



Très satisfaite de cette réussite, l'association renouvellera son action en 2009.

Enfin, pour récompenser la participation de chacun, de nombreux cadeaux (t-shirt, brassard fluo, crayon, documentation...) ont été distribués. Les 3 meilleurs temps au gymkhana ont reçu T-shirts, gants et pull-overs par le Moto Cross Club.



# Infos pratiques



## Décembre en Fête

Cette année encore, la Municipalité en partenariat avec l'UCAC, organise une nouvelle édition du Marché de Noël. Beaucoup de nouveauté et d'abord un marché plus long puisqu'il aura lieu du **Samedi 13 au Mercredi 24 décembre 2008, Place des Mantilles et Salle des Fêtes du Pôle Culturel**

**Horaires d'ouverture :** du lundi au jeudi de 14h à 19h  
les vendredis, samedis et dimanches de 11h à 19h  
(fermeture à 17h, le 24 décembre).



Plus de 40 exposants au sein du Pôle Culturel ou dans les dix doubles-chalets installés sur la place.

De très nombreuses animations autour de cet événement :

- Balades en calèche,
- **Descente du Père Noël**, le 21 décembre à 17h30 à la basilique Sainte Maxellende (distribution de bonbons, cadeaux et spectacle pyrotechnique),
- et surtout pour la première fois à Caudry **une très belle patinoire artificielle** qui fera la joie de tous, grands et petits. (ouverture jusqu'au 2 janvier).

Pour tout renseignement concernant le Marché de Noël, contacter : Agnès BERANGER, Adjointe au Maire, chargée du commerce, de l'artisanat et de l'action économique.  
Tél. : 06.30.93.36.95.

N.B. le marché hebdomadaire restera en place mais les emplacements seront légèrement modifiés.



# Foire aux Manèges

du 8 au 19 Novembre 2008  
Place des Mantilles et Place de Gaulle  
Marché hebdomadaire des 7 et 14 novembre déplacé Bd Jean Jaurès

## Sensations assurées

## En prévision :

Comité du Noël des Anciens

# LOTO

CAUDRY

Salle des Fêtes  
ouverture des portes à 13h30  
Dimanche 16 Novembre 2008 à 15h

Nombreux lots et bons d'achats à gagner

## Caudry Gym Plus

Association de la loi 1901, Caudry Gym Plus a fêté ses 10 ans cette année.

L'occasion d'offrir à ses adhérentes une pièce de théâtre lors de l'assemblée générale de mars 2008.

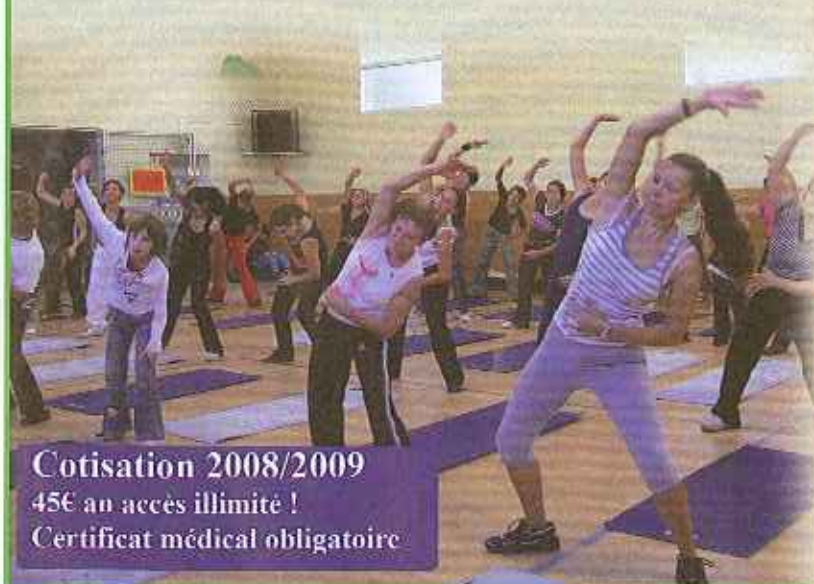
Caudry Gym Plus s'est enrichie cette saison d'une heure de cours supplémentaire pour le plus grand plaisir de ses participantes.

Vous pouvez retrouver les informations sur le site internet : <http://sphere-asso-caudry.fr/tc/>

Et nous contacter au 03.27.85.03.14

ou par email [caudrygymplus@hotmail.fr](mailto:caudrygymplus@hotmail.fr)

Pour toute question particulière, rejoignez-nous au début de chaque cours.



**Cotisation 2008/2009**  
45€ an accès illimité !  
Certificat médical obligatoire

## Caudry-Dance



Caudry-Dance, club de danse de salon et de style, vous invite à venir rejoindre une équipe sympathique à la salle Condorcet le jeudi à 19h.

Depuis le 11 septembre 2008, de nouvelles formations vous y seront proposées (rock, mambo, tango et autres danses).

Pour tout renseignement, appeler le 06.76.87.02.36



Renseignements au 03.27.85.03.14 ou [caudrygymplus@hotmail.fr](mailto:caudrygymplus@hotmail.fr)  
Inscriptions sur place. Cotisation de 45€ accès illimité.  
Certificat médical obligatoire le jour de l'inscription.

### LUNDI



10h30-11h30 (SALLE DES TULLISTES)  
**Cours de remise en forme**  
12h30-13h30 (SALLE DES TULLISTES)  
**Bodysculpt - abdos fessiers**  
18h30-19h15 / 19h15-20h  
(SALLE PAUL BERT)  
Gym Tonic & Renforcement musculaire

### MARDI



18h30-19h30 (SALLE PAUL BERT)  
**Hilo (aérobic)**  
19h30-20h30 (SALLE PAUL BERT)  
**Step**

### MERCREDI



12h30-13h30 (SALLE DES TULLISTES)  
**Bodysculpt & hanches abdos fessiers**  
18h30-19h15 (SALLE PAUL BERT)  
**Step**  
19h15-20h (SALLE PAUL BERT)  
**Circuit training**  
20h-20h30 (SALLE PAUL BERT)  
**Abdos fessiers ou stretching**

### JEUDI



19h-20h (SALLE PAUL BERT)  
**Gym Tonic & Renforcement musculaire**  
19h-20h (PALAIS DES SPORTS)  
**Rythmothérapie & barre au sol**

### VENDREDI



18h15-19h15 (SALLE PAUL BERT)  
**Danse (Latino / Jazz / Moderne)**  
19h15-20h15 (SALLE PAUL BERT)  
**Abdos fessiers**

### SAMEDI



10h - 11h (SALLE DES TULLISTES)  
**Gym tonic/ aérobic/ abdos fessiers**



Puisse la présence de ce petit ange transformer votre existence et marquer le début d'une belle histoire...

## Naissances

08/07/2008 Rachel Anne-Marie LEFEBVRE  
09/07/2008 Ophélie Noémie MARTIN  
10/07/2008 Lily LAMOURET --LEGRAND  
11/07/2008 Olivia Eliane Françoise CROHIN

11/07/2008 Erine Marylaine Armelle BUGE  
14/07/2008 Thibault Bernard Dominique Louis HISBERGUE  
16/07/2008 Zoé Jocelyne Marie-Jo PERISIC  
25/07/2008 Lily-Rose CROQUET  
25/07/2008 Pierre BOSIACKI -- DUEZ  
28/07/2008 Maëlys Michèle Marie-Claire GOURDIN  
29/07/2008 Paul Alain Auguste BOURLEAU  
30/07/2008 Eloïse Vanessa Sabine FONTAINE  
30/07/2008 Clara Pascale Nicole CATHIEAU  
31/07/2008 Ziad Abdou Ali André Ahmed MASSOUDI  
04/08/2008 Cynthia Monique CLAISE  
04/08/2008 Lysa Louise LOUVET  
05/08/2008 Mao Jean Albert DEMOUTIEZ  
07/08/2008 Enzo Louis Bernard PLOUQUET  
11/08/2008 Mathis VALLETTTE  
12/08/2008 Lily-Rose Edwige Danièle MAIRESSE  
18/08/2008 Louis Jean Régis JOSSE  
18/08/2008 Julien Laurent Eugène Léonel GUIDEZ  
19/08/2008 Julien Patrice Jean-Marie MANDRELIER  
20/08/2008 Maëlys Carole Annie D'AVAIN --LEMAIRE  
21/08/2008 Timéo Eugène Jean Pierre Laurent LEDUC  
22/08/2008 Tiffany DANJOU  
24/08/2008 Maëlys Stéphanie DELBRASSINE  
26/08/2008 Quentin Philippe MARLIOT -- DUBOIS  
26/08/2008 Tom Charles Jean-Louis DEGUERRE  
30/08/2008 Lilou Annette Marie-Josée FÉRAUX  
30/08/2008 Maëlya LACOURT  
02/09/2008 Inès LAIGLE  
04/09/2008 Phibic Marie-Thérèse Christine SERRAULT  
05/09/2008 Valentine Marie Catherine BIGAND  
06/09/2008 Valentin Guy Lionel WANECQUE  
09/09/2008 Aylin TÜRKSOY  
10/09/2008 Enzo FOSTIER  
13/09/2008 Maëva Camille Marguerite BASQUIN  
13/09/2008 Ryan GRASSART  
14/09/2008 Camille Fabrice Patrick BÉLOT  
16/09/2008 Antoine Pierre DENYS  
18/09/2008 Izaora MAGALIAES-ALVES  
21/09/2008 Rémi Pierre Michel FRANCOIS  
25/09/2008 Guillaume BAUDUIN  
27/09/2008 Valentin Freddy Hervé BRONZE  
27/09/2008 Clémence Isabelle Claudine LAISNE

## Mariages "Ton Amour est dans ma vie comme un roseau dans les bras du vent"

02/08/2008 Audrey Marie-Jeanne Jeanine FERCOQ & Vincent RIZZO  
02/08/2008 Elodie HERBIN & Dany Joffrey LERNON  
02/08/2008 Mélanie Louise COL & Audran Yvon Narcisse DUGIMONT  
09/08/2008 Laurence Anne-Marie Rose DÉBUREAUX & David Raymond Jacques DALMASSE  
09/08/2008 Béangère Ingrid Andrée TAISNE & Christophe GROSSEMY  
09/08/2008 Marina Gilberte Jacqueline BELOT & Arnaud Michel Régis TRUY  
09/08/2008 Lydie Yvonne Simone VERRIEST & Mickaël Hervé Jean-Marie LABADIE  
16/08/2008 Séverine Madeleine Andrée GABET & Thierry HÉGO  
16/08/2008 Annie Julienne Céline DELACOURT & Jean-Claude DHAUSSY  
16/08/2008 Sylvie Rénée Conceição BELOT & Luc Paul Pierre COURTOIS  
23/08/2008 Claudine Valentine Mauricette DELHAYE & Patrick FOSTIER  
23/08/2008 Joanna Irène FERNANDES PEREIRA & Stéphane DRON  
23/08/2008 Karine DAUTEL & Jean-Jacques GODDET  
23/08/2008 Bernadette Pascale LEFEBVRE & Bernard Louis JÉGOUIC  
30/08/2008 Aurélie Céline Jeanne DENHEZ & Cédric Jean-Paul François DEBRAS  
30/08/2008 Laetitia Céline BADOR & Alexis DEBRAY  
30/08/2008 Elodie Claudie CAPON & Philippe Alain David EGO  
06/09/2008 Jessica Johanna Vanessa SEBASTIEN & Christopher Joseph Claude DAZIN

## Décès

15/08/2008 Patrick André VIÉ - 54 ans  
16/08/2008 Stéphane DE DECKER - 39 ans  
20/08/2008 Marie-Louise PÉRUS née COYEZ - 80 ans  
26/08/2008 Arnaud José Germain GABRIEL - 67 ans  
28/08/2008 Alice Hortense WAXIN veuve TAMBOISE - 96 ans  
28/08/2008 Brigitte Georgette GERVAIS née BRISTEN - 51 ans  
04/09/2008 Charles Théodore Arthur DOUAY - 79 ans  
07/09/2008 Evelyne Juliette Suzanne GRISLAIN épouse DUEZ - 60 ans  
09/09/2008 Evelyne Paulette Marie DEHÉE née HERVIEUX - 70 ans  
10/09/2008 Paulette EUSTACCHIO née LEMAITRE - 82 ans  
18/09/2008 David Pierre Léon TAQUET - 37 ans  
22/09/2008 Juliette Marie-Marthe DORDAIN née GRIBAUVAL - 94 ans  
24/09/2008 Blanche Marie Philomène FRANCOIS veuve BONIFACE - 85 ans



## Car Podium Chérie FM

**un succès toujours au rendez-vous !**

l'édition 2008 a encore tenu ses promesses avec la présence de Marc Antoine, Frédéric Lerner et Léopold Nord et Vous pour un petit clin d'oeil aux années 80.